



CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES

94

95

96

SOMMAIRE

00 - INTRODUCTION

p. 1

- Édito

p. 2

- La CGE & les pouvoirs publics

p. 3

- Chiffres clés & temps forts

01 - VIE DE LA CGE

p. 6

- Prix Jean-François Fiorina 2024

p. 8

- Colloque annuel 2025

p. 10

- Élection de la présidente

02 - ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

p. 12

- Accès aux Grandes écoles

p. 14

- Formation & Carrières

p. 16

- Recherche & Transferts

p. 18

- Vie étudiante

p. 20

- Diversité & Inclusion

p. 24

- Développement Durable & Responsabilité Sociétale

p. 26

- Numérique

p. 28

- Grandes écoles & Territoires

p. 30

- Relations internationales

p. 32

- Accréditation, Conformité & Labellisation

03 - OBSERVATOIRE

p. 35

- Enquête Insertion professionnelle

04 - CGE ET SES MEMBRES

p. 40

- La CGE, présentation

p. 44

- Écoles membres

p. 46

- Organismes et entreprises membres

05 - GOUVERNANCE DE LA CGE

p. 48

- Les instances de la CGE

p. 49

- Les commissions et groupes de travail

p. 50

- Le Conseil d'administration

p. 51

- Le Bureau

p. 52

- La Délégation générale



ÉDITO



Cette année a été marquée par une activité intense de la Conférence autour des enjeux actuels des Grandes écoles et de l'enseignement supérieur, ainsi que par le renouvellement de ses instances. Son conseil d'administration et son bureau ont été renouvelés, de même que sa présidence, dans une continuité affirmée d'approche et **avec l'objectif constant de faire entendre la voix des Grandes écoles dans le débat public.**

Cette année académique a également été marquée par **la constance des engagements de la Conférence auprès des pouvoirs publics,** pour un financement et une agilité de l'ESR et de la recherche à la hauteur

des ambitions de la France et de sa volonté de garder et d'attirer les talents, pour une ouverture internationale porteuse d'attractivité et de souveraineté, pour une régulation forte de l'enseignement supérieur au service d'une meilleure lisibilité du secteur par les jeunes et les familles, pour une vie étudiante riche et épanouissante prenant en compte tous les enjeux, de la santé mentale à la pratique sportive, pour une attention à la diversité sous toutes ses formes, et enfin pour un financement juste de l'apprentissage, véritable outil d'ascension sociale et d'insertion professionnelle.

À cet égard, dans un contexte économique ralenti, **la dernière édition de l'Enquête insertion a une nouvelle fois démontré l'attrait du modèle Grande école pour les employeurs et sa pertinence au service de l'emploi des jeunes.**

Notre colloque annuel, consacré à l'intérêt général, a par ailleurs illustré à quel point les Grandes écoles, quels que soient leur statut, forme juridique et spécialité, s'inscrivent pleinement dans les missions du service public d'enseignement supérieur.

La Conférence des grandes écoles a **réaffirmé son ambition de constituer un cercle de réflexion de premier plan sur les enjeux et transformations traversant l'enseignement supérieur français.** Elle a ainsi conduit plusieurs réflexions d'envergure ayant abouti à la publication du livre blanc « Numérique dans les Grandes écoles », à l'enquête sur la reconnaissance de l'engagement étudiant, à la nouvelle édition du Baromètre égalité femmes-hommes, et à l'organisation du colloque Sport & Handicap.

Nous vous invitons à découvrir ce nouveau rapport d'activité, qui rend compte de l'**activité dense des 10 commissions de la Conférence des grandes écoles**, témoignage de l'engagement de cette dernière au service de ses membres et de l'ESR.

**Delphine Manceau,
présidente de la CGE**

&

**Laurent Champaney,
président d'honneur de la CGE**

LA CGE & LES POUVOIRS PUBLICS

Dans le cadre de ses missions, la CGE défend et promeut la place et le rôle de ses membres dans le paysage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche auprès des acteurs publics et des élus, au gré de l'actualité et des thématiques issues des travaux de ses commissions et groupes de travail.

Octobre 2024

- Ministère du Travail : Apprentissage & Parcoursup
- MESR : Feuille de route (Apprentissage, ESR Privé, EESPIG)
- Enquête IGA-IESR : Audition prévention de la radicalisation
- Cour des comptes : Contribution à l'enquête sur la Vie étudiante et de Campus
- Cour des comptes : Audition regroupement des universités
- Elysée : Régulation de l'ESR privé

Novembre 2024

- Sénat : Audition crédits de l'enseignement supérieur dans le PLF 2025
- Assemblée nationale : Audition Rapport spécial – Enseignement supérieur et vie étudiante
- Ministère de l'Agriculture : Apprentissage, ESR Privé, Attractivité
- MESR : Audition Mission Prospective MiP – DGESIP sur les Micro-certifications
- Ministère de l'Économie et des Finances : Attractivité des filières

Décembre 2024

- Ministère délégué chargé des personnes en situation de handicap :
 - Plaidoyer CGE
 - Animation du réseau des référents handicap en ambassade
 - Soutien du ministère au dispositif des Bourses de mobilité des élèves en situation de handicap

Mars 2025

- Cour des comptes : Audition Attractivité de la France pour les étudiants étrangers
- Assemblée nationale : PPL Grégoire

Mai 2025

- Ministère du Travail : Réforme du financement de l'apprentissage
- Matignon : Régulation de l'enseignement supérieur privé
- Assemblée nationale : Audition « Mission d'évaluation de la loi de 11 février 2005 »

Échanges réguliers tout au long de l'année 2024-2025 avec la représentation nationale (à l'Assemblée nationale et au Sénat) sur les thématiques suivantes :

- Régulation de l'ESR privé
- Maintien de la dynamique de financement de la LPR
- Financement de l'apprentissage
- Vie étudiante (réforme des bourses, santé mentale, Loi Lévi sur la restauration universitaire, CROUS/CNOUS, CVEC)
- Parcoursup
- Mobilités internationales.

CHIFFRES CLÉS & TEMPS FORTS

484 735

ÉTUDIANTS

inscrits toutes formations confondues au sein des Grandes écoles françaises membres de la CGE en 2024–2025
(source : CGE – *Enquête Effectifs 2024–2025 – janvier 2025*)

156

ÉCOLES D'INGÉNIEURS
délivrant le titre d'ingénieur diplômé, confèrent le grade de master ou labellisées EUR-ACE – formations évaluées par la CTI.

42

ÉCOLES DE MANAGEMENT
délivrant un diplôme confèrent le grade de master – formations évaluées par la CFEDG.

45

ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

300 à 11 000

ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

UN DIPLÔME NÉCESSITANT

DE 5 À 6 ANS

DE FORMATION POST-BAC

35 %

D'ALTERNANTS
diplômés du PGE en 2023–2024
(cf. CGE – *Flux de diplômés 2024*).

4

ÉCOLES AFFILIÉES

9

ENTREPRISES

11

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

40

ORGANISMES
dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur

NOUVEAUX MEMBRES

8

COLLÈGE « ÉCOLES » :

- SupBiotech (CA du 27/11/2024)
- Grenoble IAE (CA du 27/11/2024)
- EURECOM (CA du 20/03/2025)
- EEIGM (CA du 20/03/2025)
- Polytech Sorbonne (CA du 20/03/2025)
- ISBATP (CA du 12/06/2025)

COLLÈGE « ORGANISMES » :

- UMN (CA du 27/11/2024)
- MGEN (CA du 12/06/2025)

PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

2024

- Octobre :** Livre Blanc Numérique – Chapitre 1
Novembre : Guide Cpastoption

2025

- Janvier :** Livre Blanc Numérique – Chapitre 2
Février : Livre Blanc Numérique – Chapitre 3
Mars : Livre Blanc Numérique – Hors-série
Avril : Actes Colloque Sport & Handicap
Mai : Baromètre Égalité femmes-hommes
Juin : Enquête sur la reconnaissance de l'engagement étudiant
Juin : Enquête insertion professionnelle des jeunes diplômés – 33^e édition

TEMPS FORTS

2024

- 26 novembre :** Prix Jean-François Fiorina pour l'innovation pédagogique

2025

- 10 janvier :** Plénière annuelle DD&RS, en partenariat avec France Universités
28 janvier : Prix Challenge Zéro Risques
28 janvier : Conférence nationale des stages et autres actions de professionnalisation, avec France Universités et la CDEFM
12 mars : Colloque annuel de la CGE
19 juin : Conseil d'administration – Delphine Manceau est élue Présidente
27 juin : Cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap
1-2 juillet : Colloque Diversité

RÉUNIONS DE LA COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

- 1 séminaire des membres-experts
- 11 séances de travail du comité Accréditation
- 2 ateliers collectifs animés autour de la démarche d'enregistrement aux répertoires nationaux
- 8 séances du comité Habilitation Numérique
- 1 réunion interne des membres du comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels

PARTENARIATS

2024

- 11 septembre :** MILDECA, AgroParisTech, CentraleSupélec, IOGS et EM Normandie – Prévention des consommations à risques et addictives
14 novembre : Grand Salon des Grandes Écoles
6 décembre : Groupe L'Etudiant
18 décembre : AFMD – Baromètre des stéréotypes de genre
20 décembre : Air Liquide – Bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiantes et étudiants en situation de handicap
23 décembre : Association Reflexes

2025

- 8 janvier :** 7^e édition des Trophées Agires Synergie
15 janvier : HEADway Advisory – 2^e édition du Salon de l'Expérience Étudiante (SEE) Nightline
16 janvier : CDEFM – Baromètre Égalité Femmes-Hommes
17 février : Ellyx
12 mars : L'Autre cercle
21 mars : France Volontaires
29 avril : AVUF – « Agir ensemble pour des campus durables en ville »
3 juin : EHESP – Dispositif Campus sans tabac

JOURNÉES, CONGRÈS, COLLOQUES ET SÉMINAIRES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2024

- 14 novembre :** Rencontre Brésil & France, de nouveaux horizons ? Paris

2025

- 6-7 février :** Colloque Sport & Handicap, Bordeaux
17-18 mars : Séminaire de prévention Cpastoption, Angers
3 avril : Webinaire Mexique & France, de nouveaux horizons ? en ligne R2D2, Lyon
22-23 mai : Journée des commissions Relations internationales et Recherche & Transferts, Paris
11 juin : Séminaire du groupe de travail Activités Physiques et Sportives, Nantes
23-27 juin : Séminaire de la commission Vie étudiante, Le Havre
8-10 juillet : Séminaire de la commission Vie étudiante, Le Havre

01

**VIE DE LA CGE
(2024-2025)**

PRIX JEAN-FRANÇOIS FIORINA

26 NOVEMBRE 2024

La Conférence des grandes écoles était heureuse d'inviter ses Grandes écoles membres à participer à la 3^e édition du Prix pour l'innovation pédagogique rebaptisé « Prix Jean-François Fiorina » en hommage à son initiateur et premier président du jury, décédé en 2022.

Le mardi 26 novembre 2024, sur le campus de NEOMA Business School (Paris 13^e), la Conférence des grandes écoles a récompensé les lauréats de la 3^e édition du Prix Jean-François Fiorina pour l'innovation pédagogique.

Pour ce nouveau millésime, les objectifs étaient inchangés : **valoriser les initiatives en faveur de l'innovation pédagogique, promouvoir ces innovations auprès du réseau CGE et de ses partenaires**, et ainsi **confirmer le rôle moteur des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur**.

Lancé par Jean-François Fiorina en 2022, le prix récompense un projet d'innovation pédagogique (dispositif, méthode, action ponctuelle, activité, événement, etc.) mené au sein d'un ou plusieurs établissements membres de la CGE. Pour prétendre à ce prix, le dispositif pédagogique doit avoir été créé il y a moins de cinq ans puis testé en conditions réelles.

Cette année, **une quarantaine de dossiers ont été adressés à la CGE** entre juin et septembre : 45% proviennent des écoles d'ingénieurs, 40% des écoles de management et 15% des écoles de spécialités. **Chaque projet pouvait figurer dans une ou plusieurs des catégories proposées** : apprentissage



ludique et insolite, multidisciplinarité, professionnalisation, accès, diversité et inclusion, immersive learning, e-learning et hybridation, évaluation des apprentissages et accompagnement des professeurs et des enseignants.

Présidé par Caroline Roussel, directrice générale de l'IÉSEG School of Management et VP en charge de la commission Numérique de la Conférence des grandes écoles, **le jury du Prix Jean-François Fiorina 2024 a récompensé trois lauréats**.



« Je suis ravi de voir ô combien le Prix Jean-François Fiorina mobilise, fédère et met en lumière la diversité des écoles membres de la CGE. L'innovation pédagogique est essentielle à la formation des cadres et dirigeants de demain, qu'ils soient issus d'une Grande école d'ingénieurs, de management ou de spécialité. » Laurent Champaney, président de la CGE



⇒ **Grand Prix de l'innovation pédagogique – BUILDERS** pour le projet **GaLaDD**, un gaming lab et de jeux sérieux sur les enjeux de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale.

⇒ **Prix Coup de cœur du Jury – ESIGELEC** pour le projet **Bonne Arrivée**, un jeu qui permet aux étudiants internationaux primo-arrivants de s'insérer au mieux au sein de leur école et de l'écosystème français.

⇒ **Prix Impact – ESSCA** pour le projet **Avec Alice, c'est du gâteau !**, un dispositif pédagogique multimodal en sciences de gestion basé sur les méthodes du storytelling et de la gamification.

Une table ronde intitulée « **L'innovation pédagogique : mode d'emploi** » est venue enrichir le programme de la soirée avant la découverte des lauréats. Animée par Caroline Roussel, elle a réuni Amandine Duffoux (Arts et Métiers), Julie Nolland (Université Catholique de Lille), Océane Tomietto (CNJE) et Jean-Marc Loeser (KAIROS), tous également membres du jury de cette édition. À l'image de la diversité des intervenants, **l'innovation pédagogique est une expérience** qui doit embarquer toujours plus d'acteurs, étudiant et corps enseignant, comme le monde de l'entreprise. Si chacun s'est accordé sur l'importance de s'adapter à son public, de laisser libre cours à sa créativité, cela ne pouvait se dispenser de davantage de formation des enseignants-chercheurs eux-mêmes.

Enfin, il a été rappelé que, si **une innovation pédagogique peut passer par l'emploi du numérique** (immersive learning, réalité virtuelle, intelligence artificielle, etc.), cela n'est pas toujours le cas et les deux termes ne doivent pas être automatiquement associés dans les esprits.

La CGE **remercie vivement tous les participants à cette nouvelle édition pour la qualité de leurs dossiers**, les membres du jury pour leur engagement et Delphine Manceau, directrice générale de NEOMA Business School, pour son accueil.



COLLOQUE ANNUEL

12 MARS 2025

Pourquoi, en 2025, organiser un colloque sur les Grandes écoles et l'intérêt général ?

Les Grandes écoles, par le modèle qu'elles incarnent, concourent **aux objectifs et aux missions de service public d'enseignement supérieur** tel que le Code de l'éducation les décrit.

Ce faisant, quel que soit leur statut et leur spécialité, **elles servent l'intérêt général**.

Pourtant, la manière dont elles le font, dont elles s'approprient et peuvent faire vivre la notion d'intérêt général, voire la faire évoluer et la reconfigurer, mérite d'être approfondie.

En effet, la diversité des Grandes écoles et des acteurs qui les composent laisse entrevoir **une pluralité d'apprehensions et donc d'appropriations**, dont les différentes facettes doivent être mises en lumière.

Le contexte national et international actuel, marqué par des enjeux globaux et transformants, qui appellent une mobilisation générale, invite de même à une telle réflexion.



→ Temps forts de la journée :

Trois ateliers participatifs organisés en parallèle ont permis, lors d'une matinée d'échanges et de partages, de **comprendre comment les Grandes écoles appréhendaient l'intérêt général** dans trois dimensions clés de leur action : la formation des étudiants, la recherche et l'innovation, l'internationalisation.

Ont ensuite suivi dans l'après-midi **une remise en perspective historique** de la notion d'intérêt général, une restitution des trois ateliers, et deux tables rondes qui ont donné la parole aux établissements membres de la CGE.

La première a permis d'explorer **les différentes manières dont l'intérêt général peut être intégré à l'identité et au projet des Grandes écoles**, qu'elles soient publiques, de service public, EESPIG, associatives, EESC, fondations ou encore sociétés à mission.

La seconde avait pour ambition de **mettre en valeur des dispositifs innovants** qui ont à cœur de faire vivre la notion d'intérêt général.



⇒ Atelier 1 : Former les étudiants à œuvrer pour l'intérêt général

Animation : Carole Deumié, directrice générale de Centrale Méditerranée et membre du conseil d'administration de la CGE.

L'objectif de cet atelier participatif était de questionner la place que peut occuper l'intérêt général dans les contenus des formations dispensées par les Grandes écoles ainsi que dans les formes que peuvent revêtir ces formations.



⇒ Atelier 2 : L'impact de la recherche et l'intérêt général

Animation : Sophie Commereuc, directrice générale de Clermont-Auvergne INP et VP en charge de la commission Grandes écoles & Territoires de la CGE.

Cet atelier s'est attaché à interroger l'ambition de recherche d'impact des Grandes écoles (social, sociétal, économique, territorial, etc.) au prisme de l'intérêt général, dans deux de ses dimensions en particulier, la recherche et l'innovation.



⇒ Atelier 3 : Grandes écoles, intérêt général et enjeux internationaux

Animation : Léon Laulusa, directeur général de l'ESCP Business School et VP en charge de la commission Relations Internationales de la CGE

L'objectif de cet atelier participatif était de réfléchir et de questionner la place de l'intérêt général dans la dynamique d'internationalisation des Grandes écoles et dans leur contribution à la réponse aux enjeux mondiaux nés des transitions, grâce au partage d'analyses et de retours d'expérience.



« On avait bien besoin de travailler sur ce sujet afin d'en faire un marqueur fort de nos établissements qui veulent toujours faire mieux en termes de formation et de recherche. »

Laurent Champaney, président de la CGE



ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

19 JUIN 2025

Le conseil d'administration de la Conférence des grandes écoles (CGE) a élu le jeudi 19 juin à sa tête Delphine Manceau, directrice générale de NEOMA Business School. Elle succède ainsi à Laurent Champaney, président de la CGE depuis 2021.



Delphine Manceau (55 ans) est directrice générale de NEOMA Business School. Nouvellement élue présidente de la Conférence des grandes écoles (CGE), elle siège également au Board de l'organe d'accréditation international AACSB et de plusieurs Advisory Boards d'Écoles en France, en Amérique du Nord et en Asie. Elle est membre du Conseil d'administration de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management (CDEFM). Avant d'occuper son poste actuel, elle a été professeure à ESCP Business School où elle a exercé différentes fonctions de direction.

Spécialiste de marketing et d'innovation, elle a été membre du Comité d'experts RISE (Recherche, Innovation et Science) auprès du Commissaire européen à la recherche, l'innovation et à la science. Elle a réalisé avec Pascal Morand un rapport pour Christine

Lagarde, alors ministre de l'Économie, sur la capacité d'innovation des entreprises françaises et européennes. Ils ont ensuite fondé i7 – Institut pour l'innovation et la Compétitivité, un Think Tank académique sur l'innovation.

Parmi ses premières ambitions à la tête de la Conférence des grandes écoles, Delphine Manceau évoque notamment :

- Valoriser les atouts et les spécificités des Grandes écoles et ce, alors que la qualité et l'agilité de l'enseignement supérieur deviennent plus importants que jamais ;
- Contribuer à une meilleure régulation du secteur fondée sur des critères de qualité pour favoriser une meilleure lisibilité par les jeunes et leurs familles, et être force de propositions auprès des pouvoirs publics sur le sujet, tout en œuvrant à une convergence des différents processus d'évaluation ;
- Favoriser les échanges entre Grandes écoles de différentes natures pour contribuer à la réflexion sur les modèles économiques, faire émerger des bonnes pratiques et favoriser les initiatives collectives pour faire face aux défis actuels.

« Être élue à la présidence de la Conférence des grandes écoles est à la fois un honneur et une responsabilité. Dans un contexte de mutations majeures, je défendrai avec force le modèle des Grandes écoles, qui allie excellence, ouverture, agilité et impact. Je m'engagerai pour faire entendre notre voix, peser sur les réformes à venir et porter une vision ambitieuse pour l'avenir de l'enseignement supérieur au service de l'attractivité, de la compétitivité et de la souveraineté de notre pays. »

Delphine Manceau, présidente de la CGE

02

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS (2024-2025)

COMMISSION ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES

Date de création de la commission : 1980

La commission Accès aux Grandes écoles constitue un espace de réflexion, de dialogue et de partage de bonnes pratiques sur les modalités d'admission dans les Grandes écoles : concours, admissions sur dossier, entretiens, admissions sur titre, etc. Elle s'intéresse également à la diversité des viviers de recrutement : élèves de terminale, étudiants en classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE), ou issus de formations universitaires.

Cette commission réunit une grande diversité d'acteurs : directeurs d'écoles, responsables des concours, directeurs de la formation et de la pédagogie, représentants des associations de professeurs des classes préparatoires (UPS, UPA, UPSTI, APHEC, APPLS), proviseurs de lycées à CPGE (représentés par l'APLCPGE), membres de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, représentants des services ministériels en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des tutelles d'écoles relevant d'autres ministères.



DELPHINE MANCEAU
VP en charge de la commission
(jusqu'au 15/07/2025)
et directrice générale de NEOMA BS



ROMAIN SOUBEYRAN
VP en charge de la commission
et directeur général de CentraleSupélec



> *En savoir plus sur la commission*

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Parcoursup : Thomas Lagathu, Concours SESAME
Concours scientifiques : Xavier Dufresne, Arts et Métiers
LIESSE : Yvon Gaignebet, CentraleSupélec

RÉFÉRENT

Foucauld Kneuss

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

86 941 *

effectifs par année de formation
en 2024–2025.

54 021 *

inscrits en CPGE scientifique
à la rentrée 2024 – 2025.

19 863 *

inscrits en CPGE ECG à la rentrée
2024 – 2025.

• ACTIVITÉS DE LA COMMISSION :

Durant l’année 2024–2025, la commission Accès aux Grandes écoles de la CGE a **poursuivi son engagement en faveur d’un accès plus lisible, plus équitable et mieux accompagné aux formations qu’elle représente**. Organisée autour de trois groupes de travail – LIESSE, Concours et Parcoursup – la commission a œuvré au croisement des enjeux de terrain, des réformes nationales et des attentes des établissements.

Le renforcement du lien entre le secondaire et le supérieur est resté une priorité. À travers le dispositif LIESSE, un travail fin a été mené avec le ministère pour faciliter les stages immersifs des enseignants de CPGE dans les Grandes écoles.

Ces temps d’échange permettent de mieux préparer les élèves aux attendus des concours et de nourrir les pratiques pédagogiques des deux côtés. La mobilisation des enseignants a été facilitée grâce à un travail conjoint sur les ordres de mission.

Parallèlement, **les évolutions des concours d’entrée ont fait l’objet d’un suivi attentif**. L’analyse des flux en classes préparatoires a permis d’éclairer les établissements sur les tendances actuelles, tandis que des actions concrètes ont été menées pour favoriser la diversité des profils : webinaires à destination des étudiants de filières littéraires, en lien avec la CDEFM et l’APPLS, ou encore temps d’information sur les concours ATS, en partenariat avec la CDEFI et l’UPS.

Enfin, la commission a entretenu un dialogue régulier avec les services de l’État, notamment autour des évolutions de Parcoursup.

Les échanges avec l’IGESR, en particulier avec Jérôme Teillard, ont permis d’anticiper les ajustements liés à la réforme de l’orientation et de mieux outiller les écoles pour accompagner les candidats. Des interventions croisées de l’IH2EF et de l’IGESR ont permis d’inscrire ces réflexions dans une dynamique nationale d’ouverture, d’équité et de co-construction des parcours.

COMMISSION FORMATION & CARRIÈRES

Date de création de la commission : 2001

La commission Formation & Carrières est une instance de réflexion centrée sur les sujets liés aux compétences et expériences acquises durant les cursus de Grandes écoles, permettant à leurs étudiants de prétendre après leur diplomation à des carrières au plus haut niveau.

L'ensemble des dimensions de la formation sont abordées, tant pendant (formation initiale et continue, innovation pédagogique, stages, césures, apprentissage, entrepreneuriat étudiant, etc.) qu'après le cursus. La commission produit et valorise en effet l'enquête annuelle de la CGE mesurant l'insertion des jeunes diplômés des Grandes écoles.

Composée des différents acteurs de la formation des Grandes écoles, la commission nourrit les positions de la CGE à l'aide des enquêtes et des études produites par ses différents groupes de travail, et de l'intelligence collective de ses membres. Ses représentants agissent au niveau des ministères concernés (ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, et de l'Europe et des Affaires étrangères) pour porter des propositions et défendre l'intérêt des Grandes écoles. La commission se réunit annuellement pour évoquer une problématique transverse aux enjeux de la formation.



NICOLAS GLADY

VP en charge de la commission
(jusqu'au 15/07/2025)
et directeur général du Pôle
Léonard de Vinci



> En savoir plus sur la commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Alumni : Aurélie Bonneau, Excelia Alumni

Apprentissage : Claire Leroux, EPITA

Stages : Sonia Journaud, Audencia

Entrepreneuriat et Innovation : Anne Lichtenberger, IMT Mines Alès

Formation professionnelle continue : Tatiana Défrance, Polytechnique Executive Education et Geneviève Sengissen, ENSCI-Les Ateliers

Langues : Cécile Brossaud, UPLEGESS

RÉFÉRENT

Thomas Bausardo

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

81,9 %

des diplômés de la promotion 2024 ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études.

64 219

apprentis inscrits en 2024-2025 en formation d'ingénieur, PGE ou diplôme principal

39 604 € *

c'est le salaire moyen hors primes chez les diplômés de la promotion 2024 travaillant en France.

En 2025, le groupe de travail Alumni s'est doté d'une nouvelle animatrice en la personne d'Aurélie Bonneau, directrice d'Excelia Alumni. Il a poursuivi son travail de mise en lumière des enjeux propres aux associations d'alumni : l'engagement et la fidélisation des anciens élèves, mais également leur projection à l'international. Il a également maintenu son engagement au sein du comité de pilotage de la Journée Mondiale des Alumni, portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Campus France. Le groupe de travail s'apprête enfin à lancer une enquête sur les associations d'alumni dont les résultats seront présentés à la fin de l'année 2025.

Le groupe de travail Apprentissage a participé, en coordination avec la présidence de la CGE, à la consultation nationale sur l'évolution du modèle de financement, **avec pour ambition de préserver l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, véritable vecteur d'ascension sociale et modalité pédagogique à part entière**. Le groupe de travail a également renforcé son investissement en faveur de la qualité de l'apprentissage au sein du Comité de suivi de la Charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis des établissements d'enseignement supérieur, animant un groupe de travail sur la communication autour de la charte, et participant à un groupe de travail sur la pédagogie de l'alternance.

Le 20 novembre 2025, le groupe de travail Apprentissage sera pleinement investi dans l'organisation d'une journée d'étude dédiée à la réussite des alternants du supérieur, en collaboration avec Anasup.

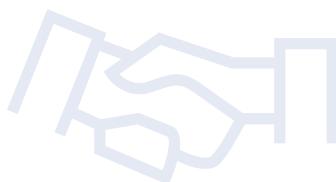
Enfin, en 2025-2026, la CGE continuera de défendre l'apprentissage dans le supérieur dans le cadre de l'opérationnalisation de la réforme des modalités de financement.

Le groupe de travail Entrepreneuriat & Innovation a poursuivi quant à lui son exploration des différentes facettes de l'entrepreneuriat dans les

Grandes écoles, concentrant ses échanges sur l'intrapreneuriat, la Deeptech et les liens entre Recherche et Entrepreneuriat. **Le groupe de travail a également constitué un groupe projet pour la réalisation d'une nouvelle grande enquête sur l'entrepreneuriat dans les Grandes écoles, dont les résultats seront dévoilés au printemps 2026.**

Le groupe de travail Formation professionnelle continue à **concentrer son activité sur une veille de la réglementation liée à la certification professionnelle** et s'attachera à proposer un accompagnement complet à ses membres sur ce sujet à partir de la rentrée 2025, en coopération avec le pôle Accréditation, Conformité & Labellisation.

Le groupe de travail Stages a enfin poursuivi ses échanges de pratiques entre professionnels sur une pluralité de domaines : l'international (sécurité des stagiaires et couverture sociale), le bénévolat pendant la période de stages, mais également la césure et l'enjeu du stage pendant l'année de diplomation. Il a également **engagé une réflexion sur l'évolution de la documentation officielle sur les stages et les césures.**



COMMISSION RECHERCHE & TRANSFERTS

Date de création de la commission : 1980

La commission Recherche & Transferts contribue à la définition des positions de la CGE vis-à-vis des pouvoirs publics concernant les grands enjeux actuels de l'écosystème français de la recherche : les relations des Grandes écoles avec les Universités et les organismes nationaux de recherche, la loi de programmation de la recherche, la valorisation et le transfert de la recherche produite dans les Grandes écoles ou encore la reconnaissance et la valorisation du doctorat.

La mission de la commission Recherche & Transferts est de promouvoir l'excellence de la recherche dans les écoles membres de la CGE. Elle mène un travail de suivi des évolutions et des réformes de l'écosystème de la recherche et de l'innovation, et s'intéresse également aux grandes problématiques contemporaines de la recherche, notamment le développement de la science ouverte.

La commission est composée de directeurs et directrices de la recherche des écoles membres de la CGE, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs ainsi que des acteurs de l'écosystème de recherche français.



> *En savoir plus sur la commission*



FRANÇOIS DELLACHERIE

VP en charge de la commission
et directeur de Télécom SudParis

RÉFÉRENT

Thomas Bausardo

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

41

membres de la CGE de toutes spécialités habilités à délivrer le doctorat.

100%

des Grandes écoles exercent une activité de recherche.

40

écoles d'ingénieurs participent à 21 Institut Carnot.

À bien des égards, l'année 2024–2025 a constitué pour l'ESR français, tout autant que pour la commission Recherche & Transferts **une année de transition**. En effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est doté d'une nouvelle stratégie sur le doctorat, à la définition de laquelle la Conférence des grandes écoles a pleinement contribué. Pour la mettre en œuvre, une nouvelle coordinatrice nationale pour le doctorat, Sylvie Pommier, doublement rattachée à la DGESIP et à la DGRI, a été nommée. Une nouvelle instance, le comité d'orientation national pour le doctorat, a été créée, où la CGE est représentée par François Dellacherie. L'Agence nationale de la recherche (ANR) s'est par ailleurs dotée d'une nouvelle présidente-directrice générale en la personne de Claire Giry, auparavant DGRI. Jean-Luc Moullet, ancien directeur général délégué à l'innovation du CNRS a pour sa part été nommé DGRI.

Poursuivant sa mission de **faire rayonner l'excellence de la recherche dans les Grandes écoles**, la commission Recherche & Transferts a organisé des rencontres avec ces deux nouvelles interlocutrices de référence de l'ESR, inaugurant un dialogue qui se poursuivra au cours des années à venir.

Année transitionnelle également pour la commission elle-même, qui **a poursuivi sa structuration et promu la création de deux nouveaux groupes de travail**, entérinée par le Bureau de la CGE au printemps 2025.

Le premier groupe de travail, dédié à la science ouverte, a pour ambition d'accompagner la mise en œuvre au sein des Grandes écoles de la stratégie nationale de la science ouverte, mais aussi de concevoir des positionnements propres sur les grands enjeux nationaux et internationaux liés à la science ouverte.

Le second groupe de travail, dédié au doctorat, devra travailler à la promotion du doctorat auprès des populations étudiantes des Grandes écoles et en amont, et spécifiquement à la promotion du doctorat en Grande école, ainsi qu'à la valorisation du doctorat auprès du monde socio-économique.

La commission Recherche & Transferts s'est d'autre part engagée dans la défense des Instituts Carnot, qui valorisent la recherche partenariale avec les entreprises, et dans lesquels 40 écoles d'ingénieurs sont pleinement investies. Elle s'est également préoccupée, de concert avec la commission Relations internationales de la CGE, de la stratégie française en matière de coopérations scientifiques internationales (cf. p. 31).

Elle s'est enfin attachée à ce que la Conférence des grandes écoles soit **pleinement représentée dans diverses instances de l'ESR**, en renouvelant sa participation au Comité de pilotage de la science ouverte, au conseil d'administration du consortium Couperin et en rejoignant Starthèse, dispositif de promotion de l'entrepreneuriat pendant le doctorat.

• PERSPECTIVES :

L'année 2025–2026 verra le démarrage de l'activité des deux nouveaux groupes de travail, la poursuite par la commission de ses rencontres avec les acteurs de référence de l'ESR, et l'organisation en janvier 2026 d'une journée d'étude dédiée aux SHS.



COMMISSION VIE ÉTUDIANTE

Date de création de la commission : 2011

La commission Vie étudiante accompagne les écoles membres de la Conférence des grandes écoles dans l'amélioration de l'expérience étudiante et de la vie associative, la prévention des risques, ainsi que le développement de la pratique physique et sportive.

Organisée autour de quatre groupes de travail thématiques — « Expérience étudiante », « Vie associative », « Prévention des risques » et « Activités physiques et sportives » — la commission réunit l'ensemble des référents vie étudiante et vie associative, les personnels médico-sociaux, ainsi que les référents sports et sportifs de haut niveau.

Elle porte une attention particulière à la santé mentale et physique des étudiants, à la structuration de la vie associative, ainsi qu'à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement étudiant au sein des Grandes écoles. Par ailleurs, elle soutient les établissements dans la mise en œuvre de politiques de prévention des comportements à risque, notamment en matière de consommation d'alcool et de drogues, de violences sexistes et sexuelles, de harcèlement, d'entrisme et de dérives sectaires.

Enfin, la commission mène une action active en faveur du développement de la pratique physique et sportive au sein des Grandes écoles, afin de lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique des populations étudiantes.



HÉLÈNE SURREL

VP en charge de la commission
et directrice de Sciences Po Lyon



> *En savoir plus sur la commission*

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Expérience étudiante : Lydie Bouillet, ECAM LaSalle

Vie associative : Vincent Belhassen, TBS Education et Laurence Jouanet, Pôle Léonard de Vinci

Prévention des risques : Hadrien Robidas, ESSCA

Activités physiques et sportives : Mickaël Romezy, emlyon business school

RÉFÉRENT

Foucauld Kneuss

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

95 %

des établissements ont mis en place un dispositif de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant.

484 735

étudiants !

491 000 €

de subventions publiques de la MILDECA pour des plans de prévention dans des Grandes écoles sur trois ans

• UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ SUR LES POLITIQUES DE VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante s'impose comme un pilier stratégique dans les politiques des établissements d'enseignement supérieur. **La CGE a, cette année encore, renforcé son action sur les grands enjeux structurants** : santé mentale, engagement étudiant, schéma directeur de la vie étudiante. À travers sa participation active aux séminaires organisés avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **la CGE a contribué à faire émerger des synergies nouvelles et à diffuser les bonnes pratiques auprès des directions d'établissement et des référents vie étudiante**.

Dans ce cadre, la CGE a signé une convention-cadre avec l'association Nightline, marquant ainsi un engagement fort en faveur de la santé mentale des étudiants, déclarée Grande cause nationale 2025. Cette convention vise à outiller les établissements et à renforcer la visibilité des dispositifs d'écoute et de soutien psychologique.

En parallèle, **une enquête nationale sur la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant a été publiée**, apportant un éclairage inédit sur les pratiques actuelles et identifiant les leviers d'amélioration. Ces travaux nourriront la rédaction d'un livre blanc, à paraître à la rentrée, qui servira de référence pour les établissements souhaitant structurer une politique ambitieuse de valorisation de l'engagement.

• RENFORCEMENT DES POLITIQUES DE PRÉVENTION

La prévention des risques et des conduites addictives reste une priorité forte. En partenariat avec la MILDECA, la CGE a poursuivi la dynamique du séminaire Cpas1Option, coorganisé à l'ESSCA avec la CDEFI, le BNEI et le BNEM. L'édition 2025 a réuni près de 350 participants, illustrant **la mobilisation croissante autour des questions de prévention en milieu étudiant**.

Afin de renforcer les capacités des établissements à répondre aux enjeux contemporains, des experts sont intervenus tout au long de l'année au sein de

la commission Vie étudiante, abordant des sujets tels que l'alcoolisation massive, le harcèlement, ou encore les comportements à risque en contexte festif.

Le Challenge Zéro Risque, organisé pour la première fois en 2025, a récompensé les initiatives étudiantes les plus innovantes en matière de prévention. Fort de ce succès, une deuxième édition est prévue pour l'année à venir.

• DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dans le sillage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **la CGE a poursuivi la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la feuille de route interministérielle signée en 2023**, encourageant notamment la création de Villages Sport dans les Grandes écoles. Un temps fort de l'année a été le colloque « Sport x Handicap », organisé en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et associatifs. Il a permis de promouvoir l'inclusion par le sport et d'ouvrir la réflexion sur les conditions d'une accessibilité effective et durable à l'activité physique pour tous les étudiants.

• PERSPECTIVES :

Pour la prochaine année académique, la commission Vie étudiante a défini plusieurs priorités :

Publication de documents de référence :

- Livre blanc sur la santé mentale étudiante
- Livre blanc sur la reconnaissance de l'engagement étudiant
- Guide sur la structuration de la vie associative
- Enquête Sports (2026)

Organisation d'événements structurants :

- Deuxième édition du Challenge Zéro Risque
- Séminaire Cpas1Option (2026)
- Séminaire Vie étudiante (2026)
- Séminaire GT APS (2026)



COMMISSION DIVERSITÉ & INCLUSION

Date de création de la commission : 2007

Devenue Diversité & Inclusion, la commission accompagne les écoles membres de la CGE à diversifier les profils en leur sein au regard de leur responsabilité sociétale et afin d'améliorer leur performance globale. La commission a pour missions de promouvoir la diversité dans les Grandes écoles en animant et formant les réseaux de référents égalité femmes-hommes, handicap et ouverture sociale au sein des Ecoles. En cela, la commission cherche constamment à valoriser l'expertise et les actions des Écoles membres ainsi qu'à développer les coopérations avec les ministères, les associations et autres acteurs de la société civile concernés sur ces enjeux.

A travers les différents groupes de travail thématisés que sont « Handicap », « Ouverture Sociale », « Egalité femmes-hommes » et « Orientation Sexuelle et Identité de Genre », les actions menées œuvrent pour promouvoir l'accès aux Grandes écoles pour toutes et tous.



VINCENZO ESPOSITO VINZI

VP en charge de la commission
(jusqu'au 15/07/2025)
et directeur général de l'ESSEC BS



< [En savoir plus sur la commission](#)

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Ouverture sociale : Zineb Traoré, ESSEC BS, et Olivier de Lapparent, CentraleSupélec

Égalité femmes-hommes : Virginie Milaire, NEOMA BS, et Marc Rivault, IPAG

Handicap : Aline Duneau, CESI, et Céline Articlaut, NEOMA BS

Orientation sexuelle et identité de genre : Nadia El Boukhiari, ESSEC BS

RÉFÉRENTE

Sophie Odono

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

16

rencontres des membres des groupes de travail.

32

jeunes en situation de handicap ont bénéficié du programme de bourse de la CGE visant à faciliter la mobilité internationale.

120

personnes étaient réunies pour le colloque Diversité.

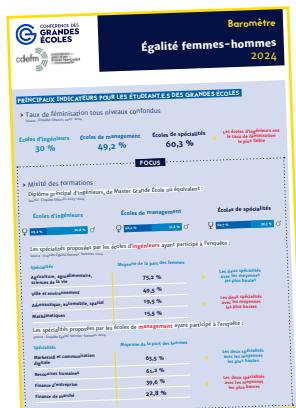
• 9^e ÉDITION DU BAROMÈTRE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le baromètre Égalité femmes-hommes de la CGE met à disposition des Écoles membres un outil pour mesurer, suivre et renforcer les dynamiques en faveur de l'égalité en leur sein. Réalisée cette année en partenariat avec la CDEFM (Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management), cette 9^e édition a mis l'accent sur la mixité des filières, un enjeu d'égalité envers lequel les Écoles sont engagées.

Ce baromètre bisannuel dresse un état des lieux précis et chiffré des politiques d'égalité déployées dans les Grandes écoles.

La CGE remercie l'ensemble des établissements ayant contribué à cette édition et invite les Écoles à s'en saisir et à partager leurs bonnes pratiques.

Les résultats ont été communiqués lors d'une conférence de presse le lundi 26 mai 2025 en présence de Laurent Champaney, Président de la CGE et directeur général d'Arts et Métiers, de Vincenzo Vinzi, Président de la CDEFM, VP en charge de la commission Diversité & Inclusion de la CGE et directeur général de l'ESSEC Business School et de Alice Guilhon, VP Écoles de la CGE et directrice générale de SKEMA Business School.



> L'infographie du baromètre est disponible sur le site web de la CGE

• COLLOQUE DIVERSITÉ

Le colloque Diversité s'est tenu les 1^{er} et 2 juillet 2025, à l'IÉSEG School of Management de Lille. Ces deux journées d'échanges et de partage ont rassemblé les personnels des Écoles membres en charge des différentes thématiques liées à la diversité et à l'inclusion. En ouverture, Philippe Bocquet et Coline Briquet ont abordé de concert la politique de Diversité de l'IÉSEG. Vincenzo Vinzi, VP de la commission Diversité & Inclusion, est ensuite intervenu pour faire le bilan de huit années de Présidence à la tête de la commission et aborder les nombreuses réalisations, notamment la création du groupe de travail OSIG (Orientation Sexuelle et Identité de Genre). Ces journées ont permis aux participantes et participants d'assister à des ateliers diversifiés pour monter en compétences sur les sujets et en découvrir. Les 11 ateliers dispensés ont proposé de former et de sensibiliser aux enjeux de lutte pour l'inclusion en intégrant les thèmes suivants : le harcèlement, la santé mentale, le sexisme, le racisme antiasiatique, les LGBTphobies, la cohésion interculturelle, le tutorat étudiant, les jeunes aidants, les stéréotypes de genre, etc.

Les temps de plénières et de théâtre forum ont été des sources de contenu essentielles à la compréhension des enjeux de diversité et d'inclusion.



COMMISSION DIVERSITÉ & INCLUSION

• PARTICIPATION À LA MISSION D'ÉVALUATION DE LA LOI N°2005-102 DU 11 FÉVRIER 2005

La CGE a été auditionné aux côtés de France Université par la députée Christine Le Nabour et le député Sébastien Peytavie, dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Xavier Quernin, porteur du plaidoyer CGE, Marc Sagot, adjoint au délégué général CGE de la CGE et Sophie Odono, référente diversité & inclusion CGE, ont pu présenter les engagements pris depuis plus de 20 ans par les Grandes écoles dans la mise en œuvre de dynamiques inclusives, afin d'accueillir et d'accompagner tout étudiant et toute étudiante dans la globalité des parcours de formation et de la vie sociale étudiante.

Les échanges ont également porté sur les perspectives à prévoir, tout au long du parcours, de la transition entre l'enseignement secondaire et le supérieur, jusqu'à l'insertion professionnelle.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les propositions du livre blanc Handicap de la CGE, et celles de l'étude exploratoire relative à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.



• 6^e CAMPAGNE DE BOURSES D'ENCOURAGEMENT À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Afin de pallier les surcoûts discriminatoires que peuvent rencontrer les étudiantes et étudiants en situation de handicap, tout particulièrement dans le cadre de leurs études, la Conférence des grandes écoles (CGE) a créé en 2019 des bourses d'aide à la mobilité internationale.

Elles sont une résultante directe du plaidoyer en faveur de la mobilité internationale des étudiants et étudiantes en situation de handicap. Pour la première fois cette année, le fonds disponible a été alimenté par deux entreprises : TotalEnergies, contributrice depuis la première édition, et Air Liquide, nouvellement contributrice.

Le Comité de sélection s'est réuni le 14 mai 2025 afin d'analyser les dossiers de candidatures. Les étudiants retenus partiront cette année vers des destinations prestigieuses, telles que : Baruch College (New-York, Etats-Unis), Universidad del Rosario (Bogota, Colombie), PTAmari Ananta (Bali, Indonésie) ou encore Solbrigdt Buisness School (Daejon, Corée du Sud).

32 étudiants et étudiantes en situation de handicap ont reçu une bourse pour faciliter leur mobilité internationale lors d'une cérémonie placée sous le haut patronage de Madame Charlotte Parmentier-Locoq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des personnes handicapées, au ministère des Solidarités, de l'autonomie et des Personnes handicapées.

Pour cette occasion, étaient notamment présents, Delphine Manceau, présidente de la CGE, Lola Lambert Rolet, chargée de recrutement & handicap chez TotalEnergies, Sylvie Lazure, responsable mission handicap chez Air Liquide, Xavier Quernin, coordinateur du plaidoyer handicap de la CGE, Céline Articlaud, animatrice du groupe de travail handicap de la CGE, Jean-Pierre Asvadourian, diplomate et ancien ambassadeur de France au Mexique, Caroline Schechter, haute fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion pour le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et Vincenzo Vinzi, VP de la commission Diversité & Inclusion de la CGE.

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

• POSITIONNEMENT ET INFLUENCE INSTITUTIONNELLE :

En participant à plusieurs groupes de travail ministériels et en répondant à des sollicitations parlementaires, la CGE a renforcé son positionnement d'acteur majeur de l'enseignement supérieur sur les enjeux de diversité et d'inclusion.

Elle a ainsi activement contribué au comité de pilotage du Plan national de lutte contre les VSS dans l'enseignement supérieur, lancé en octobre 2021 par le MESR. En participant au groupe de travail « Prénom d'usage » du MESR, la CGE collabore avec les autres acteurs de l'ESR pour une meilleure uniformisation des procédures visant à inclure davantage l'ensemble de la communauté étudiante.

La CGE a également été entendue dans le cadre d'une table ronde visant à alimenter le rapport d'information du Sénat au nom de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, relatif à l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur.

• VALORISATION DE L'EXPERTISE ET DES ACTIONS DES GRANDES ÉCOLES :

Dans le cadre du GT Ouverture sociale, le partenariat avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) se maintient et se renforce sur les dispositifs des Cordées de la réussite. Les écoles membres de la CGE ont poursuivi leurs activités et renforcé leur engagement dans le cadre de ce programme par le partage de bonnes pratiques en matière d'orientation, par la mise en place de nouvelles modalités d'accès à l'information pour les jeunes, ainsi que par l'organisation de rencontres entre collégiens, lycéens, étudiants et professionnels sur les territoires.

Cette année encore, la CGE a été partenaire de la 10^e édition des Journées nationales des missions égalité et diversité du MESR. Les référents et référentes égalité et diversité des Écoles membres ont ainsi pu participer à ces temps de rencontres et d'échanges le 10 juin sur le Campus Arts et Métiers d'Angers-Laval.

Organisées chaque année depuis 2014 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces journées permettent un échange de bonnes pratiques, d'éclairages politiques, juridiques et scientifiques autour des enjeux d'égalité dans

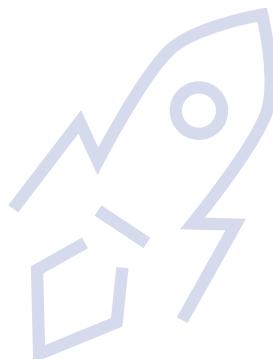
l'Enseignement supérieur et la Recherche. En tant que membre du comité d'organisation et partenaire de l'événement, la CGE a contribué à la préparation de l'événement et incité l'ensemble de ses membres à y participer.

• PERSPECTIVES :

La commission Diversité & Inclusion continuera d'offrir un espace d'échanges et de bonnes pratiques pour ses membres et une valorisation des travaux engagés.

La 6^e édition du concours générations égalité sera lancée afin d'ancrer les engagements les Grandes écoles sur le sujet de l'égalité de genre et d'impliquer les étudiants et étudiantes à cette dynamique.

Afin de favoriser la transversalité des thématiques de la commission, l'ensemble des quatre groupes de travail travailleront en transversalité.



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Date de création de la commission : 2010

La commission DD&RS accompagne la montée en compétences des écoles et valorise leurs actions DD&RS par la conduite de travaux prospectifs, l'élaboration d'outils, le partage de pratiques, la mise en réseau et l'organisation du plaidoyer collectif à l'échelle de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La commission compte plus de 300 membres, des agents et salariés des écoles membres de la CGE en très grande majorité mais aussi de nombreuses parties prenantes comme des agents d'universités, des associations comme le CIRSES, des organisations étudiantes et des ministères de tutelles. Les productions sont réalisées en partie au sein de groupes de travail que la commission co-pilote avec d'autres acteurs de l'enseignement supérieur comme les Conférences d'établissements de l'ESR ou les organisations étudiantes nationales et, pour une autre partie, dans le cadre de groupes de travail pilotés par d'autres organisations comme les ministères. Les travaux co-pilotés par la commission suivent une logique projet de partages/production collective/transfert vers les écoles/universités et les parties prenantes qui alimentent en partie les grands évènements collectifs organisés chaque année. Chaque groupe dispose de son agenda propre avec des périodes d'activités et des périodes d'inactivités.



< En savoir plus sur la commission



FRÉDÉRIC FOTIADU

VP en charge de la commission
et directeur de l'INSA Lyon

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Recherche et innovation (avec FU) : Gérald Majou de la Débutrie, CGE
Compétences DD&RS (avec FU) : Émeric Fortin, École des Ponts ParisTech
Référentiel et label (avec FU) : Franck Chauvin, JUNIA / ISA Lille
Arts, Culture & soutenabilité (avec FU & UNEAP) : Maxime Boyé, UNEAP,
 Philippe Mairesse, ICN BS, David Gauthier, A+U+C et Gérald Majou de la Débutrie, CGE
Partenariats responsables (avec la Cdefi) : Gérald Majou de la Débutrie, CGE

RÉFÉRENT EXPERT

Gérald Majou de la Débutrie

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

71,4 % *

des diplômés dont le poste comprend une dimension environnementale estiment avoir acquis les compétences suffisantes lors de leur cursus.

42 % *

des postes occupés par des diplômés de la promotion 2023 présentent une mission RSE.

45

Écoles membres de la CGE sont labellisées DD&RS.

• ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Au cours de cette année universitaire 2024–2025 la commission DD&RS s'est à nouveau inscrite dans l'agenda de déploiement, sous le pilotage du MESRI, d'une partie **des propositions issues du rapport Jouzel** en participant activement aux ateliers TEDS (Transition Ecologique pour un Développement Soutenable). Il s'est agi, cette année, de faire des propositions d'intégration des enjeux de TEDS dans l'ensemble des disciplines.

À l'initiative de la commission, la CGE a rejoint un consortium pour répondre à un AMI-CMA, aux côtés d'AgroParisTech, sur la comptabilité écologique comme voie d'intégration disciplinaire des enjeux et moyens de la transition socio-écologique. Le projet a été déposé au mois d'avril 2025 et le résultat est attendu pour la fin juillet. La commission DD&RS s'est aussi jointe à la commission équivalente de la CDEFI pour piloter un groupe de travail sur les partenariats responsables, alors que les communautés étudiantes, mais aussi les personnels questionnent de plus en plus régulièrement les choix partenariaux de leurs Écoles.

L'animation de la communauté des référents DD&RS des Écoles membres de la CGE s'est poursuivie cette année sous l'impulsion ministérielle, par le déploiement des schémas directeurs DD&RS (75 % des Schémas déposés sur la plateforme Dialogue au mois de juin 2025) et l'impulsion de la commission via l'organisation d'ateliers de partages de pratiques et l'organisation d'événements avec en point d'orgue les R2D2 pilotés localement par un collectif d'écoles Lyonnaise – l'ENTPE, l'ENSAL, Centrale Lyon, l'EMSE et l'INSA de Lyon.

L'activité prospective de la commission s'est incarnée à l'occasion de conférences-débats qui s'insèrent dans le cycle annuel des événements qu'elle organise ou coorganise au cours de l'année :

- Lors d'un **webinaire avec Olivier Hamant**, chercheur à l'INRAE et à l'ENS de Lyon, a exposé ses travaux mettant en miroir la robustesse – une caractéristique des écosystèmes – et la performance

– une caractéristique des sociétés de marchés mondialisés – pour comparer leur capacité à résister aux chocs.

– Lors de la **réunion plénière FU/CGE**, grâce à l'intervention de Pierre-Henri Gouyon, chercheur émérite au MNHN, sur l'agnotologie – ou fabrique de l'ignorance par les lobbys d'intérêts – dans les sociétés de marchés et l'impact sur les décisions en matière de pratiques agricoles (recours aux pesticides par exemple) et donc sur le vivant et la santé publique.

– Lors des **R2D2**, à l'occasion d'une conférence sur l'IA et ses impacts sur l'environnement, sur les comportements sociaux et les enjeux de démocratie sous-jacents, à l'occasion d'un atelier participatif sur les impacts socio-écologiques de la recherche et les moyens existants de les évaluer ex-post ou ex-ante.

Enfin, la commission a continué son travail de **partage de ses travaux et de son expertise**, contribuant ainsi au plaidoyer et au rayonnement de la CGE.

La commission, via son référent expert, représente la CGE au sein du Jury de « Talent for the Planet » ainsi qu'au sein du CA de CIRSES, du SULITEST ou encore d'instances stratégiques comme le COS INRAE ou France Stratégie. La commission, son président notamment, interagit régulièrement avec la presse (AEF, Le Monde, News tank). La commission représente aussi la CGE au sein de la commission DD de Campus France et elle répond aux sollicitations régulières des membres internationaux de la CGE.



COMMISSION NUMÉRIQUE

Date de création de la commission : 2021

La commission Numérique est une instance de réflexion centrée sur les stratégies numériques des Grandes écoles. Elle traite d'organisation, de moyens humains ainsi que financiers, de réglementation, d'accompagnement des usagers, d'adaptation des infrastructures et des campus, de même que de pédagogie et d'innovation. Elle peut être amenée à produire des ressources permettant de documenter l'évolution des stratégies numériques dans les Grandes écoles et d'accompagner leur transformation.

Composée de responsables des systèmes informatiques, mais aussi d'ingénieurs pédagogiques, d'enseignants et de DPO, la commission nourrit les positions de la CGE à l'aide d'enquêtes, études et livrables issus de ses différents groupes de travail, et de l'intelligence collective de ses membres. Ses représentants interviennent pour porter des propositions et défendre l'intérêt des Grandes écoles auprès des pouvoirs publics (ministère de l'Enseignement supérieur, direction interministérielle du numérique) et des grands acteurs du secteur (FUN, EdTech France, UNIT, CNIL, ANSSI, Talents du Numérique, Amue, etc.).

La commission Numérique travaille en lien étroit avec la commission Accréditation, Conformité et Labellisation qui évalue les pratiques numériques des établissements candidats et délivre le label 4DIGITAL.



CAROLINE ROUSSEL

VP en charge de la commission
et directrice générale de l'IÉSEG
School of Management



< En savoir plus sur la commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

SNFD : Amandine Duffoux, Arts et Métiers

RGPD : Guillaume Pourquié, Grenoble École de Management,
et Cathy Harmegnies, EDHEC Business School

RÉFÉRENTES

Marie Salvan
Isabelle Laurençot

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

4

parties du livre blanc
**« Numérique dans les Grandes écoles,
 une approche à 360° »** publiées.

6

« Cafés RGPD » organisés
 sur l'année 2024–2025.

12

numéros de l'infolettre Numérique diffusés
 aux membres de la commission.

• GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET FORMATION À DISTANCE

Le groupe de travail « Stratégies Numériques et Formation à Distance » est un espace à disposition des représentants des Grandes écoles référents sur les sujets numériques, qu'ils soient ingénieurs pédagogiques, enseignants-chercheurs, en charge des systèmes d'information ou membres de l'équipe de direction, pour échanger, s'informer, conduire collectivement des réflexions et analyses et produire des documents ressources.

Tenant compte des résultats de l'enquête CGE menée en 2022 sur les « Stratégies numériques des Grandes écoles » et de l'enquête « TeachIn2030 », le groupe se donne pour mission de réaliser un recueil de bonnes pratiques, afin d'accompagner le déploiement du numérique dans les établissements : sous la forme du **livre blanc « Numérique dans les Grandes écoles, une approche à 360° »**.

Fruit d'un travail collaboratif, fondé sur l'expertise des membres du groupe et alimenté des retours d'expérience de Grandes écoles d'ingénieurs, de management et d'autres spécialités, ce livre blanc analyse les enjeux et propose des recommandations. Il est structuré en lien avec les différentes dimensions impactées par le numérique dans la vie d'un établissement et de ses parties prenantes.

La mobilisation des membres du GT a permis à ce jour la publication des trois premiers chapitres :

1. Inspirer et renouveler les pédagogies
2. Adapter les locaux et les process
3. Accompagner les acteurs

Ainsi que d'un hors-série « Intelligence artificielle : pour un usage raisonné et critique de l'IA dans les Grandes écoles ». Ils seront prochainement complétés par d'autres chapitres, permettant d'envisager le déploiement du numérique de façon holistique.

• GROUPE DE TRAVAIL RGPD

Espace d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre DPO, le groupe de travail RGPD a vocation à faciliter la montée en compétences des DPO, fluidifier leurs relations avec les « métiers », instruire collaborativement les sujets liés à la protection des données au sein des Grandes écoles, produire (ou participer à la production) des fiches pratiques, guides, recommandations sectorielles validées par l'autorité de contrôle (CNIL), contribuer, in fine, à la mise en conformité des établissements.

Il se réunit mensuellement lors des « cafés RGPD » pour échanger sur un thème spécifique, en atelier plénière trois fois par an, et, ponctuellement, en sous-groupes dédiés à l'instruction de sujets particuliers.

En participant au GT, les DPO des Grandes écoles peuvent enrichir leurs connaissances spécialisées, consolider l'accompagnement de leurs dirigeants et renforcer le niveau de conformité de leur établissement.

Le GT s'est attelé à la production de livrables sur des thématiques aussi diverses que la qualification des relations entre écoles et entreprises dans le cadre de la formation continue, les partenariats académiques hors UE, Parcoursup ou encore le traitement du NIR dans le cadre de l'apprentissage. Ces livrables viendront alimenter une boîte à outils accessible aux DPO des Écoles membres et seront, pour certains, communiqués aux Directrices et Directeurs des Écoles à des fins de sensibilisation en leur qualité de responsables de traitements.

• PERSPECTIVES

La commission Numérique a engagé une réflexion sur les usages de l'IA dans les Grandes écoles, qui sera nourrie par les résultats de l'enquête lancée auprès des directions générales, des enseignants et des étudiants en fin d'année académique et dont les résultats seront partagés lors de la Journée de la commission en novembre 2025.

COMMISSION GRANDES ÉCOLES & TERRITOIRES

Date de création de la commission : 2019

La commission Grandes écoles et Territoires (Gé&T) est un lieu de réflexion et de partage entre les écoles, leurs réseaux locaux – les Conférences Régionales des Grandes Ecoles (CRGE) – les collectivités territoriales, leurs réseaux nationaux – Bloc Local et Régions de France – les ministères et les réseaux nationaux d'acteurs de la société civile dont les missions locales peuvent contribuer à la bonne réalisation des missions de la CGE.



SOPHIE COMMEREUC
VP en charge de la commission
et directrice générale de
Clermont-Auvergne INP



< En savoir plus sur la commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Conseil des territoires : Sophie Commereuc, Clermont-Auvergne INP
Évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : Guillaume Quiquerez, Centrale Marseille, et Hervé Willaime, Mairie de Cachan - AVUF
Développement de l'impact territorial des Grandes écoles : Gérald Majou de la Débutrie, CGE

RÉFÉRENT

Gérald Majou de la Débutrie

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

155

Écoles membres de la CGE sont situées en Province (hors Paris et Ile-de-France).

48,9 % *

des diplômés de la promotion 2024 occupent un poste en Province.

12

Conférences Régionales des Grandes Écoles (CRGE).

Au cours de cette année universitaire 2024-2025, la commission Grandes écoles & Territoires a **renforcé la mise en œuvre de la convention** signée entre le Bloc Local – Association des Villes Universitaires de France (AVUF), Villes de France, France Urbaines, Intercommunalités de France et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) – et la CGE en associant plus systématiquement les membres du Bloc Local à ses évènements ou par la prise de parole et/ou la co-organisation plus systématique des évènements initialement organisés par un ou plusieurs membres du Bloc Local : Agir ensemble pour des campus durables en territoires durables, Conférence des stages, Nuit des étudiants du monde, Séminaires ESR et Territoires, Observatoires territoriaux du logement étudiant, Label habitat étudiant, Entretiens de sceaux.

La question du financement de l'enseignement supérieur public et sous contrat avec l'État a fait l'objet d'**une série de séminaires organisés avec le Bloc Local afin de porter la complexité des modèles de financement des universités et des écoles à la connaissance des élus locaux**, mais aussi d'informer les établissements du supérieur sur la diversité des modes de financement du supérieur par les collectivités territoriales.

Le contexte de restriction budgétaire à l'échelle de l'État pousse les établissements vers les collectivités qui, elles même se recentrent sur leurs compétences obligatoires alors que, de l'avis de tous les acteurs l'ESR, ce secteur qui a une mission de service public devrait être considéré comme un investissement et non comme une charge. Pour compenser la stagnation de la Contribution pour Charge de Service Public (en moyenne 74 % du budget d'une université) alors que les dépenses augmentent (glissement vieillesse, nombre d'étudiants en augmentation, etc...) les établissements du supérieur développent leurs ressources propres, il s'agit notamment de:

- L'apprentissage, mais dans un contexte de fortes incertitudes sur la place dévolue à son financement dans le supérieur à l'avenir,
- La formation tout au long de la vie,

* Enquête insertion professionnelle des jeunes diplômés – CGE 2025

– Des fonds nationaux et européens collectables en réponse à des appels à projets nationaux et Européens. Sur ce point les marges de manœuvre restent importantes, la France n'est pas très performante pour aller chercher ces financements.

– Des financements privés, en recourant à l'emprunt via des structures juridiques comme les fondations ou en ouvrant la porte de leur capital à des fonds d'investissement spécialisés (cas des établissements privés en contrat avec l'Etat)

De son côté, l'État, le MESR plus précisément, organise l'expérimentation en Aquitaine et en région PACA de **contrats d'objectifs de Moyens et de Performance (COMP)** qui concernent toutes les ressources de l'établissement. Cette expérimentation est vue, par les écoles composantes concernées, avec une certaine inquiétude : si le COMP 100 % devait se positionner à l'échelle d'un Établissement Public Expérimental (ou un grand établissement) quelle serait, dans ce cas de figure, l'autonomie budgétaire des établissements composantes détentrice de la personnalité morale juridique ?

Les collectivités territoriales dont l'ESR n'est pas une compétence obligatoire ont des stratégies diverses dans le contexte de restriction budgétaire actuel. Certaines coupent les crédits, d'autres continuent à investir, allant jusqu'à se substituer à l'État en finançant des postes d'enseignants, par exemple.

Les réponses sont donc fragiles, soumises à de nombreux aléas et à des décisions arbitraires. **Finalement une solution pourrait venir de l'intelligence collective à l'échelle des territoires**, en dehors des approches institutionnelles classiques, en utilisant le chef de filât – alors entendu comme un rôle d'animation d'un réseau d'acteurs très divers (ESR, collectivités, entreprises, etc.) – pour aller chercher ensemble des financements en agrégeant de façon appropriée les compétences de chacun.

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Date de création de la commission : 1981

La commission Relations Internationales est un espace d'échanges, de partage de bonnes pratiques et de réflexion collective assurant l'interface entre les Grandes écoles et toutes les instances liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sont discutés en son sein les grands sujets d'actualités internationales, ainsi que les évolutions et défis auxquels les Grandes écoles font face dans leur développement en dehors de l'Hexagone et dans le cadre de l'internationalisation à domicile.

Des enquêtes sur la mobilité académique et professionnalisaante des étudiants des Grandes écoles, entrante comme sortante, et sur la projection des établissements à l'international sont menées régulièrement dans ce cadre. Certains des travaux sont menés en transversalité avec d'autres commissions CGE voire avec d'autres acteurs institutionnels, notamment sur les sujets touchant à la mobilité internationale et à l'accueil de publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, chercheurs, apprentis, alumni), ou à la reconnaissance des diplômes et des compétences pour l'international. La CGE entretient des liens étroits avec les institutions publiques françaises (ministères, opérateurs, conférences d'établissements), les représentations de la France à l'étranger et les ambassades de partenaires internationaux en France, ainsi que les instances européennes et internationales.

Par son action, la CGE vise à valoriser le modèle « Grande école » afin de favoriser le rayonnement international de ses membres, la coopération entre établissements français et étrangers et la définition de nouvelles formes de partenariats et de mobilité internationales.



< En savoir plus sur la commission



LÉON LAULUSA

VP en charge de la commission
et directeur général de l'ESCP
Business School

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Europe : Eugenia Llamas, EPF, et Aurélie Quinton, ESA Angers et Paris

Amérique latine : Emmy Arts, Centrale Méditerranée, puis Julie Pontvianne, ITECH Lyon

Internationalisation des formations, compétences et évaluation : Audrey Stewart, Arts et Métiers, et Mikael Guégan, ENIB

RÉFÉRENTE

Marie Salvan

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

23,7 %

d'étudiants internationaux inscrits dans les Grandes écoles membres de la CGE en 2024-2025

1

groupe de travail commun avec la Cdefi sur l'évaluation des compétences.

25

numéros de l'infolettre Internationale diffusés aux membres de la commission

• 14/11/2024 : << Brésil & France : de nouveaux horizons ? >>

Une rencontre organisée à l'Ambassade du Brésil à Paris à destination des Grandes écoles. Deux tables rondes ont permis de faire ressortir les actualités et les opportunités de coopération bilatérale grâce aux retours d'expérience de différents acteurs : MEAE, MESR, Ambassade du Brésil en France, Ambassade de France au Brésil dont Espace Campus France, FAUBAI, Business France Brésil, SKEMA, ESCP, ONIRIS, USP, Vinci Construction, Helexia Brasil.

• 03/04/2025 : << Mexique & France : de nouveaux horizons ? >>

Un webinaire qui a présenté un état des lieux de la coopération franco-mexicaine dans le champ de l'enseignement supérieur. Ce webinaire a mis en évidence des leviers de développement des liens avec le Mexique pour les Grandes écoles, à la fois en termes d'attractivité, de mobilité sortante et de partenariats grâce à l'éclairage apporté par l'Ambassadrice de France au Mexique, Madame Delphine Borione et ses équipes, la MUFRAMEX, l'ESTP et le témoignage d'une alumni mexicaine.

• 11/06/2025 : << International & Recherche : coopérations, géopolitique et diplomatie scientifique >>

Une journée croisée, accueillie par l'ESCP à Paris, réunissant les membres des commissions Relations Internationales et Recherche et Transferts. La rencontre a donné l'opportunité de questionner l'articulation entre recherche et international au service du rayonnement des établissements, et par là-même de la France, grâce aux regards croisés de : MEAE, MESR, Campus France, Arts et Métiers, Sciences Po Paris, Institut Mines-Télécom, HEC Montréal et l'AVRIST.

Trois axes thématiques ont guidé la réflexion :

- Les instruments de la coopération scientifique internationale : leviers vers une diplomatie scientifique française ?

- Les stratégies internationales des Grandes écoles : quelles interactions entre la recherche et l'international ?
- Les coopérations scientifiques internationales par temps de crise : comprendre, répondre.

• 23/06/2025 : << Retour d'expérience des Grandes écoles sur le programme Erasmus+ >>

Un webinaire de présentation des résultats de l'enquête issue des travaux du GT Europe.

• D'octobre à avril : << Accueil et intégration des étudiants internationaux >>

Un cycle de quatre webinaires, mettant chacun l'accent sur un dispositif de la chaîne de l'accueil, à destination des membres des commissions Relations Internationales et Vie étudiante.

• Représentation, collaboration et influence

MESR : Copil Bienvenue en France, Bologna Follow Up Group, GT établissements COMIX.

MEAE : plateforme Études en France, programme ADESFA, Programme Elysée Syrie

Campus France : CA, Forum, Colloque de l'accueil, Copil label Bienvenue en France, France Alumni.

Ambassades et Espaces Campus France

Agence Erasmus+ France

AVUF : NEM

France Volontaires : nouveau partenariat

Délégations étrangères : EAIE, Colombie, Corée, Indonésie



COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

Date de création de la commission : 2007

La CGE compte une instance d'évaluation, en sa commission Accréditation, Conformité & Labellisation. Celle-ci est constituée de trois comités d'experts issus de Grandes écoles, d'organisations et d'entreprises :

- Le comité Accréditation, reconnaît la qualité des formations proposées par les écoles membres en leur attribuant un des labels de la CGE : Mastère Spécialisé®, MSc-Master of Science, BADGE ou CQC.
- Le comité Habilitation Numérique, valorise la maîtrise par les écoles membres du numérique au service de l'enseignement, en leur conférant le label d'établissement 4DIGITAL.
- Le comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels a pour mission d'analyser les enjeux stratégiques pour les établissements membres, autour de la reconnaissance qualité de leur offre de formation.

La commission conçoit et actualise périodiquement les référentiels, afin d'en adapter les exigences aux évolutions de l'environnement socio-économique et de la réglementation. Elle évalue les demandes de labellisation de formations et délivre l'habilitation numérique d'établissement. Elle étudie la conformité des demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux. Par ces activités, la commission œuvre en faveur de la qualité des formations des écoles membres.



STÉPHANIE LAVIGNE

VP en charge de la commission
et directrice générale de TBS Education



< En savoir plus sur la commission

ANIMATRICES & ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Comité Accréditation : Xavier Fischer, ESTIA

Comité Habilitation Numérique : Vincent Beillevaire, Fondation UNIT

Comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels : Stéphan Bourcieu, BSB – Burgundy School of Business

RÉFÉRENTES

Stéphanie Lagorce
Christine Freyermuth
Rim Khedira

LES TEMPS FORTS DE LA COMMISSION

+500

formations labellisées dans le catalogue de la CGE pour 2024–2025.

47

premières demandes d'accréditation soumises à l'avis du comité Accréditation.

10

audits *in situ* réalisés dans le cadre de la campagne de renouvellement des labellisations.

Dans un contexte d'évolution des attentes sociétales, économiques et environnementales, les labels portés par la CGE constituent des repères de qualité, de lisibilité et de reconnaissance pour les formations dispensées par ses membres. Ils traduisent l'engagement des établissements dans une démarche exigeante de structuration, d'innovation pédagogique et d'ouverture aux parties prenantes.

L'année 2024–2025 a été marquée par une activité soutenue de la commission, reflet du dynamisme des écoles et de leur volonté d'inscrire leurs programmes dans une logique d'excellence et d'amélioration continue. Forte de ce constat, la commission conduit ses travaux avec l'ambition de faire évoluer les dispositifs de labellisation en cohérence avec les transformations du paysage académique et les attentes du monde socio-économique.



• ACCRÉDITATION

À la rentrée 2025, le catalogue des formations labellisées par la CGE compte plus de 500 programmes, **dont une majorité de Mastère Spécialisé® et de MSc–Master of Science**. Ces formations sont portées par près de 150 écoles membres, parfois en co-labellisation.

Au cours de la campagne 2024–2025, **le comité Accréditation a évalué 47 premières demandes de labellisation**, marquant une progression de 68 % par rapport à l'année précédente, ainsi qu'une centaine de demandes de renouvellement.

Les nouveaux programmes labellisés couvrent principalement six grands domaines : entrepreneuriat et conseil, finance, énergie, cybersécurité, ingénierie et innovation, aéronautique et spatial. En réponse aux enjeux contemporains, près de 30 % d'entre eux intègrent la notion de transition dans leur intitulé, plaçant ainsi les enjeux sociaux, environnementaux et citoyens au cœur de leurs formations.

• AUDITS *IN SITU*

Dans le cadre de sa campagne annuelle, la CGE a mené des audits *in situ* pour dix programmes en cours de renouvellement de labellisation. Ces audits sont réalisés par un binôme d'experts issus du comité Accréditation, accompagné d'un référent de la délégation générale.

Au-delà de l'évaluation des critères de labellisation, ces visites ont pour objectif de mieux appréhender les spécificités des formations évaluées et de nourrir une appréciation qualitative approfondie.

Préparés sur la base du dossier soumis par l'école, les audits se déroulent sur une journée et comprennent des échanges avec les directions pédagogiques, les services de promotion et d'admission, ainsi qu'avec différentes parties prenantes : apprenants, diplômés, entreprises et partenaires.

Les sept écoles d'ingénieurs et trois écoles de management auditées cette année ont souligné la qualité des analyses et des points de vigilance formulés par les experts, ainsi que la disponibilité et l'accompagnement de l'équipe permanente de la CGE, perçus comme de réels leviers d'amélioration continue.



COMMISSION ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

• HABILITATION NUMÉRIQUE - LABEL 4DIGITAL

Dans un contexte où la transformation numérique redéfinit les standards pédagogiques, garantir une formation digitale de qualité constitue un enjeu stratégique pour les Grandes écoles. **Le label 4DIGITAL distingue les établissements engagés dans une démarche d'excellence en matière de formation hybride, à distance et numérique.**



À ce jour, 32 établissements ont obtenu la labellisation 4DIGITAL « Grande école », témoignant ainsi de leur capacité à intégrer les enjeux numériques au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes — apprenants, enseignants et personnels administratifs — à travers un dispositif structuré et doté de ressources adaptées.

Au terme de cette première labellisation, ces écoles sont éligibles à la mention « Expert » du label. Attribuée à l'issue d'un processus d'évaluation piloté par le comité Habilitation Numérique, cette labellisation repose sur une analyse approfondie et multicritères : structuration de l'offre de formation numérique et à distance, organisation pédagogique, moyens mobilisés, qualité des outils déployés, accompagnement des parties prenantes, impact en matière d'insertion, gouvernance et amélioration continue.

L'évaluation de l'établissement est réalisée autour de deux étapes complémentaires : le dépôt d'un dossier de candidature, qui permet à l'établissement de présenter et d'illustrer les procédures en vigueur sur l'ensemble des thématiques susmentionnées puis la participation à un audit in situ d'une journée, visant à collecter des éléments de preuve attestant de leur mise en œuvre effective.

4DIGITAL « Expert » valorise les établissements qui, portés par une dynamique de qualité et d'amélioration continue, inscrivent durablement l'innovation numérique et pédagogique au cœur de leur stratégie de développement.

• FRANCE COMPÉTENCES, PARTENAIRE DE LA CGE

Dans le cadre de la convention qui la lie à France compétences, la CGE poursuit sa mission d'étude de conformité des demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS) adossés à des programmes de formation labellisés.

En 2024-2025, 55 dossiers ont été déposés par les Écoles : ils concernaient en majorité des projets de certification de programmes Mastère Spécialisé®. 48 avis de conformité ont été délivrés.

L'étude de conformité repose sur une analyse approfondie du dossier et de l'ensemble des pièces jointes constitutives de la demande. Elle vise à accompagner les Écoles dans la construction d'un projet cohérent et conforme aux attentes de France compétences, dans le respect de la réglementation des labels CGE.

À cet effet, un webinaire dédié aux spécificités d'un dépôt de demande d'enregistrement au RS a été organisé en avril.

Ces temps d'informations constituent un moment privilégié de partage de bonnes pratiques. Animés par les référents CGE, ils visent à diffuser une information claire et argumentée s'appuyant sur des exemples concrets et transposables. Les participants sont invités à intervenir pour échanger sur les problématiques auxquelles ils sont confrontés. L'étude de la conformité vient clôturer le dispositif d'accompagnement en proposant un conseil individualisé et adapté à chaque projet de certification.

96 % des dossiers portant un label CGE présentés en commission France compétences ont obtenu un avis favorable.

• UNE CONSULTATION STRATÉGIQUE AU SERVICE DE L'ÉVOLUTION DES LABELS

Le comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels a engagé une démarche de réflexion collective en interrogeant les directions générales des Écoles sur leur perception des labels de la CGE. Cette consultation a permis de mieux comprendre les choix d'ouverture ou de fermeture de formations labellisées, d'identifier les limites perçues des formats actuels et de recueillir des propositions d'évolution. Ces enseignements ouvrent la voie à une adaptation plus fine des labels aux besoins des établissements et nourrissent la réflexion stratégique de la CGE.

03

**OBSERVATOIRE
(2024-2025)**

ENQUÊTE INSERTION PROFESSIONNELLE

Des salaires à la hausse et une insertion professionnelle toujours élevée malgré des recrutements ralentis

La Conférence des grandes écoles (CGE) publie les résultats de sa 33^e enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles. Réalisée entre décembre 2024 et mars 2025, cette nouvelle édition a encore une fois mobilisé très massivement puisque 204 écoles sur 208 concernées par l'enquête (soit 98,1 %) ont sollicité leurs diplômés pour un total de 104 106 questionnaires exploitables.

Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, chaque Grande école ayant des caractéristiques qui lui sont propres. Retour sur les principaux enseignements.

• L'INSERTION PROFESSIONNELLE POURSUIT SA BAISSE, TOUT EN DEMEURANT À UN NIVEAU IMPORTANT

Dans un contexte économique toujours incertain, marqué notamment par un ralentissement du recrutement des cadres, le taux net d'emploi des diplômés, tous types d'écoles confondues poursuit sa baisse, tout en demeurant à un niveau important, 80,2 %. Si les diplômés ont été recrutés un peu moins rapidement que les années passées, 81,9 % d'entre eux avaient tout de même trouvé un emploi dans les deux mois ayant suivi leur diplomation et près de 64,5 % avaient même trouvé un emploi avant l'obtention de leur diplôme.

• LES DIPLÔMÉS SE RÉPARTISSENT DANS LES ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES

Les résultats sont toujours à l'équilibre concernant la répartition dans les petites (32,3 %), moyennes (29,4 %) et grandes entreprises (31,5 %) qui captent la grande majorité des diplômés.

Les secteurs d'activité privilégiés par les ingénieurs diplômés restent les sociétés de conseil (26,7 %), les TIC Services (15,8 %) et la construction-BTP (8,4 %). Les managers quant à eux s'orientent également vers les sociétés de conseil (22,2 %), la Banque-Assurance (15,8 %), mais aussi vers les TIC Services (8,8 %). Du côté des diplômés des autres spécialités, les sociétés de conseil arrivent également en tête (17,7 %), les administrations d'état – collectivités en deuxième position (14 %) puis les activités financières et d'assurance (10,7 %).

• LE SALAIRE MOYEN HORS PRIMES EN HAUSSE (À MOINS DE 6 MOIS)

Chez les diplômés travaillant en France, le salaire moyen hors primes est en hausse, 39 604€ en 2025 contre 39 010€ en 2024. Les managers restent en tête avec un salaire moyen hors primes de 41 103€, les ingénieurs diplômés gagnent 39 129€ en moyenne, et les diplômés des écoles d'autres spécialités, eux, gagnent 38 164€. En légère hausse, la



« Ces résultats invitent les établissements membres de la Conférence des grandes écoles à amplifier encore leurs efforts et leur ambition de proposer aux jeunes qui les rejoignent une formation et un avenir désirables. »

Laurent Champaney, président de la CGE

différence de salaire entre les femmes et les hommes persiste. Au global, quand une femme diplômée gagne 38 309€, un homme gagne, lui, 40 474€, soit 5,7 % de plus.

• UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DIFFÉRENCIÉE

L'enquête montre que **la répartition des emplois en France est stable, l'Île-de-France capte 51,1 % des jeunes diplômés contre 48,9 % travaillant en province**. Alors que les trois quarts des managers (71,7 %) et des diplômés des écoles d'autres spécialités (75,6 %) travaillent en Île-de-France, celle-ci reste néanmoins moins attractive pour les ingénieurs qui travaillent majoritairement en province (61,7 %).

• MOBILITÉ INTERNATIONALE : L'EUROPE TOUJOURS PRIVILÉGIÉE

11,2 % des diplômés français et étrangers de la promotion 2024 sont en poste à l'international (même proportion qu'en

2024) et 42,8 % d'entre eux dans l'Union européenne. La Suisse conserve sa première place et attire 16,3 % des diplômés, le Luxembourg prend la deuxième place avec 9,6 % d'entre eux, juste devant l'Allemagne avec 8,9 %. Hors Europe, c'est toujours le Royaume-Uni qui domine, privilégié par 8,4 % des interrogés, suivi par le Canada (6,6 %) et les États-Unis (5,3 %).

• FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE

Pour les diplômés issus de l'apprentissage (30,1 % des répondants), **la part en activité professionnelle est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des diplômés** (respectivement 66% contre 64,2 %). Moins de six mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 78,9 %. Le salaire brut annuel moyen hors primes atteint 39 047€ pour les apprentis de la promotion 2024 travaillant en France.

• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES : DES DIPLOMÉS MIEUX PRÉPARÉS AUX TRANSITIONS

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qu'il s'agisse d'une mission principale ou occasionnelle, est **présente dans 42 % des postes occupés par les diplômés de la promotion 2024**, un indicateur stable par rapport à la précédente enquête (41,7 %). Par ailleurs, 71,4 % des diplômés dont la mission de RSE comprend une dimension environnementale estiment que les compétences en matière de transformations environnementales qu'ils ont acquises durant leur cursus correspondent aux attentes de leur employeur.

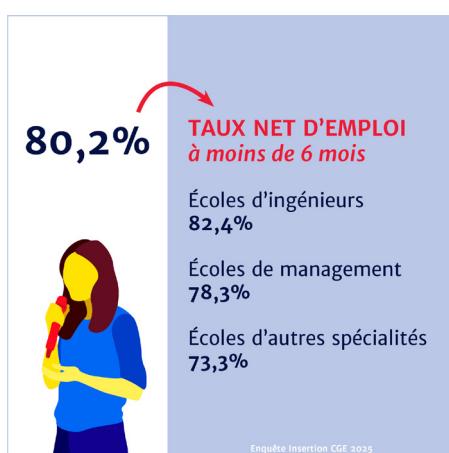
• LES PRINCIPALES VOIES D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les stages de fin d'études et l'apprentissage restent les meilleures voies d'accès à un premier emploi pour 40,7 % des interrogés. L'utilisation des réseaux sociaux professionnels représente 14,9 % de l'accès à l'emploi, contre 15,7 % en 2023. A un niveau plus bas viennent

ensuite les relations personnelles (7,9 %), les sites internet d'entreprises (7,3 %) et les sites internet spécialisés dans l'emploi (7,2 %).

Enfin, 85,4 % des diplômés se déclarent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur premier emploi et la quasi-totalité d'entre eux (90,7 %) estime qu'ils occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification.

Pour sa nouvelle édition, l'Enquête insertion innove. En effet, pour la première fois, **les diplômés des Grandes écoles en activité professionnelle ont été interrogés sur leur utilisation de l'IA générative dans leur emploi**, signe que ces technologies transforment désormais concrètement les pratiques professionnelles et nos formations. Ainsi, deux tiers d'entre eux l'utilisent, plus souvent ponctuellement que régulièrement, et l'IA générative est principalement considérée comme une assistance dans le travail, pour la rédaction de contenus ou encore la recherche d'informations.



« Malgré un contexte du marché de l'emploi tendu, les conditions de travail restent encore très bonnes cette année pour les diplômés des Grandes écoles, que ce soit au niveau du salaire moyen, qui est en hausse, ou au niveau de la satisfaction dans l'emploi. »

Nicolas Gladys, VP de la commission Formation & Carrières

L'enquête insertion complète est à retrouver sur le site web de la CGE >



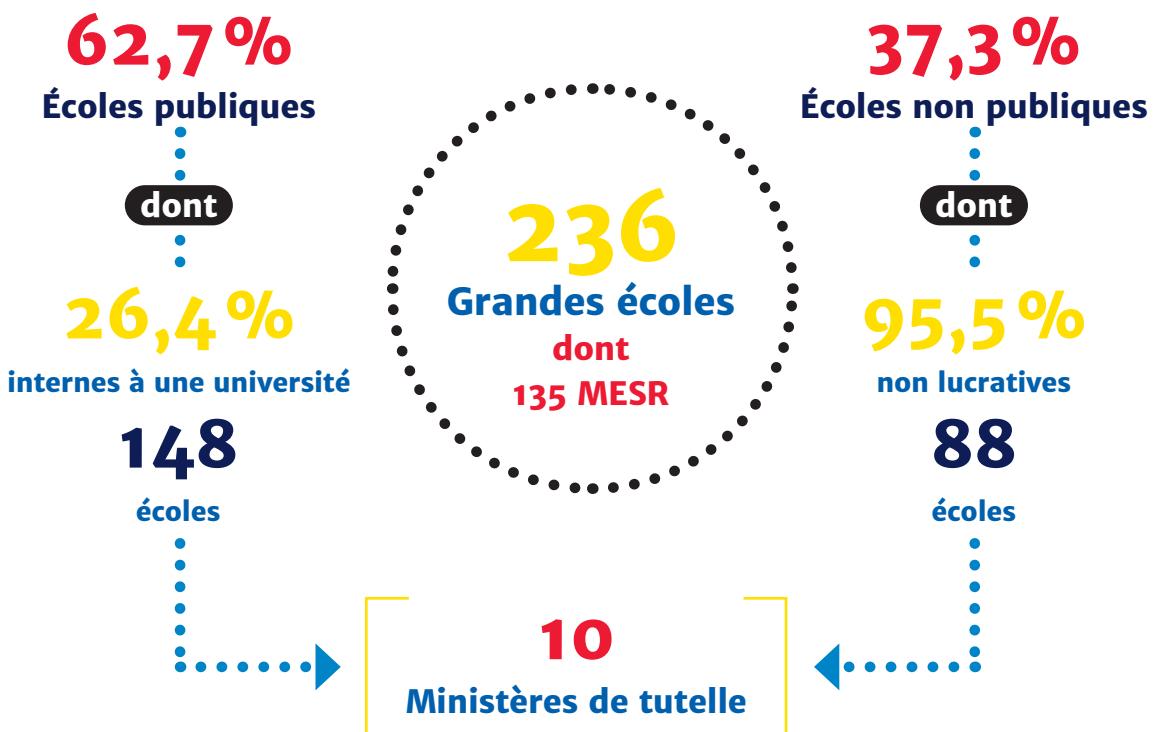
04

CGE & SES MEMBRES (2024-2025)

LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

En juillet 2025, la CGE regroupe 236 Grandes écoles françaises dont 4 écoles affiliées (i.e. ne délivrant pas de grade master mais respectant néanmoins l'intégralité des autres critères d'adhésion à la CGE), auxquelles s'ajoutent 11 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé, etc. Les Grandes écoles dans leur ensemble représentent près de 49 % des diplômes de niveau master (gradé ou pas) délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels.

L'appartenance à la CGE est un véritable gage de qualité. La CGE s'assure du respect, par l'ensemble de ses membres, de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal, etc. Les 247 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.



La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, défis sociétaux, etc.).

Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap, etc.

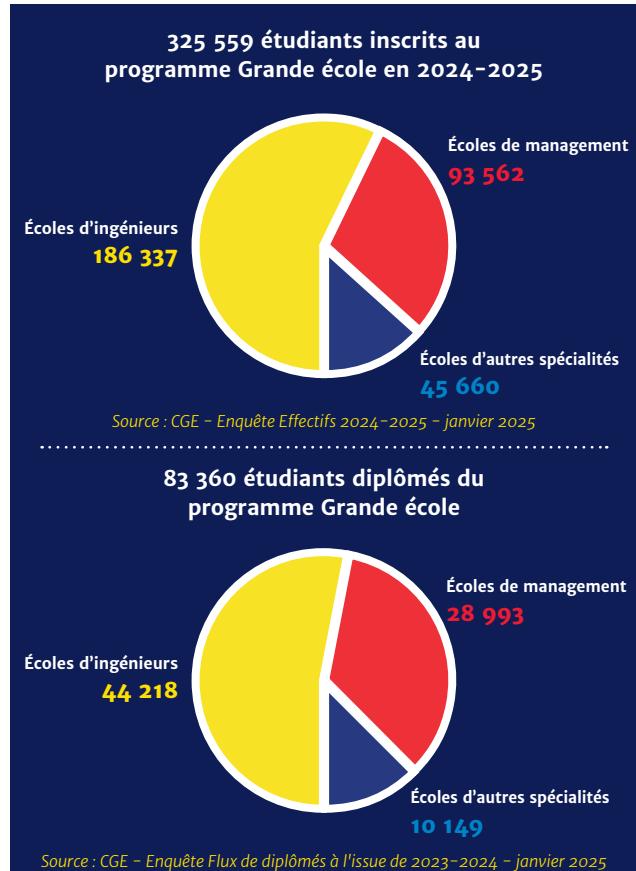
Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé®, MSc-Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement, le label 4DIGITAL, attestant de la maturité numérique des écoles habilitées.

Crée en 1973, la CGE est une association loi de 1901 dont les membres sont répartis au sein de 3 collèges :

En juillet 2025 :

- Le collège Écoles comprend 247 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 4 écoles affiliées (i.e. ne délivrant pas de grade master mais respectant néanmoins l'intégralité des autres critères d'adhésion à la CGE) ; 11 établissements sont des établissements étrangers
- Le collège Entreprises rassemble 9 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires
- Le collège Organismes est composé de 40 institutions : associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée ; autres organisations liées à l'enseignement supérieur, etc.



Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation). Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre. Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Regroupant 73 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), 100 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur

français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 325 559 étudiants en 2024–2025 (1) dont 39,2 % de femmes en moyenne (soit 0,1 point de moins qu'en 2023–2024) et 16,2 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 15,4 % l'année précédente) ce qui vient confirmer la reprise ainsi que l'augmentation de la mobilité entrante déjà observée depuis 2022–2023, après trois années contraintes par les limitations induites par la crise sanitaire.

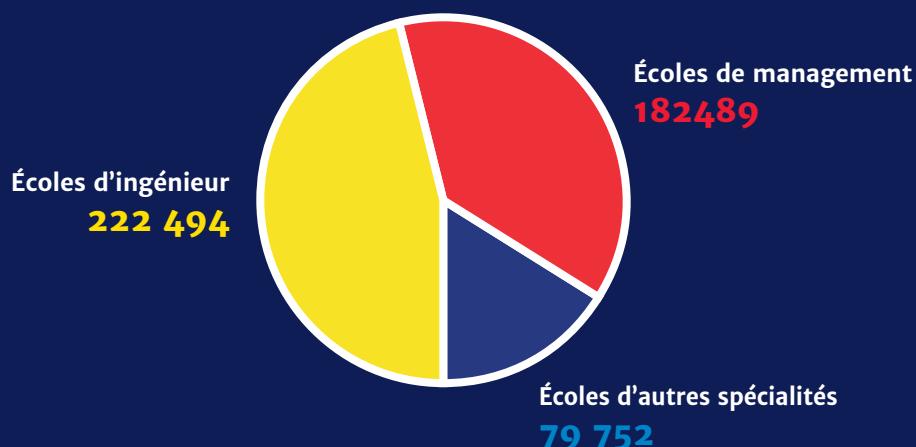
Le nombre d'alternants ralentit sa progression avec une augmentation de 6 % entre 2023–2024 et 2024–2025 (versus + 11,9 % l'année dernière), passant à 68 679. 92,5 % d'entre eux, ont le statut d'apprenti, les autres étant en contrat de professionnalisation. Les alternants, représentent en 2024–2025 27 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie, soit une régression de 1 point par rapport à l'année antérieure (28,1 %).

Toutes formations confondues – c'est à dire en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats – les écoles membres de la CGE ont assuré, en 2024–

2025 la formation, de 484 735 étudiants, inclusion faite du périmètre de la formation continue (soit 3,1 % de plus qu'en 2023–2024, représentant 14 411 étudiants supplémentaires).

À l'issue de l'année 2023–2024⁽¹⁾, les écoles françaises de la CGE ont diplômé 83 237 étudiants pour le programme grande école (soit 0,1 % de plus qu'à l'issue de 2022–2023). La part des alternants poursuit sa progression, représentant cette année 35 % des diplômés du PGE, soit près de 4 points de plus que l'année passée. Les apprentis pèsent 85 % des diplômés alternants, et les diplômés post contrat de professionnalisation 15 %. À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS⁽²⁾ 2025 portant sur les diplômés de 2023, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2023, 74 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles (toutes Grandes écoles y compris non-membres de la CGE) a diplômé quant à elle pour cette même année 2023, près de 50 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues.

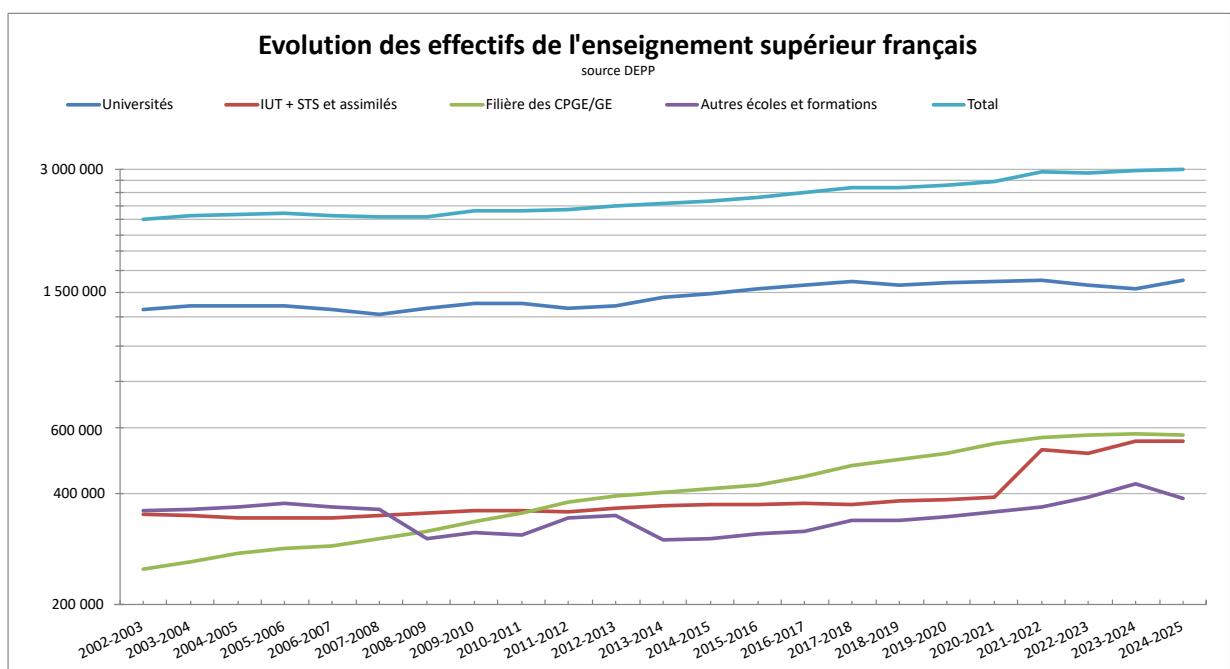
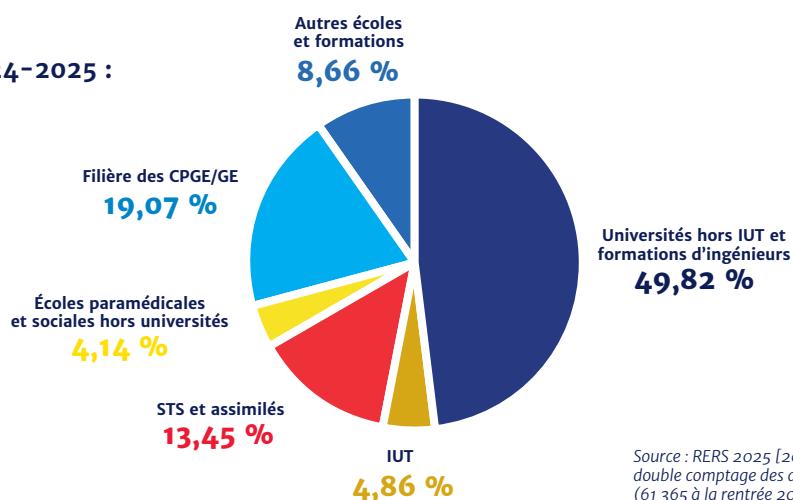
**484 735 étudiants inscrits, toutes formations confondues
au sein des Grandes écoles et écoles affiliées françaises en 2024–2025
(+ 3,1 % pour les GE depuis 2023–2024)**



Source : CGE – Enquête Effectifs 2024–2025 – janvier 2025

LES GRANDES ÉCOLES : ACTEURS MAJEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Année scolaire 2024-2025 :



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2016
 2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2017
 2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2018
 2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) – source : RERS 2019
 2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 311 à la rentrée 2019) – source : RERS 2020
 2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) – source : RERS 2021
 2021-2022 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (56 881 à la rentrée 2021) – source : RERS 2022
 2022-2023 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (57 568 à la rentrée 2022) – source : RERS 2023
 2023-2024 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (59 353 à la rentrée 2023) – source : RERS 2024
 2024-2025 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (61 365 à la rentrée 2024) – source : RERS 2025

ÉCOLES MEMBRES DE LA CGE*

3iL Ingénieurs	EIVP	ENSIL - ENSCI
AgroParisTech	eklore-ed School of Management	ENSISA
AMGN	EM Normandie	ENSM
AMSCC	EM Strasbourg	ENSP
Arts et Métiers	EMLV	ENSSAT
Audencia Business School	emylon Business School	ENSTA
Bordeaux Sciences Agro	EN	ENSTIB
Bordeaux-INP – ENSEIRB –	ENAC	ENTPE
MATMECA	ENGEES	ENV Alfort
BREST BUSINESS SCHOOL	ENI Brest	ENVT
BSB BURGUNDY SCHOOL OF	ENI Metz	EPF
BUSINESS	ENI Tarbes	EPITA
BUILDERS École d'ingénieurs	ENS	ESA Angers
CELSA Sorbonne-Université	ENS Lyon	ESA Lyon-Bron
Centrale Lille	ENS Paris-Saclay	ESA Paris
Centrale Lyon	ENS Rennes	ESAIP
Centrale Lyon ENISE	ENSA de Paris-Est	ESAM Caen/Cherbourg
Centrale Méditerranée	ENSA Lyon	ESB
Centrale Nantes	ENSA Nantes	ESCE
CentraleSupélec	ENSA PVS	ESCOM
CESI École d'Ingénieurs	ENSA Strasbourg	ESCP Business School
CFJ	ENSA Versailles	ESDES École de management
Chimie ParisTech	ENSA-PB	ESEO
Clermont School of Business	ENSAD	ESIEA
CNAM	ENSAE Paris	ESIEE Paris
CPE Lyon	ENSAI	ESIGELEC
CY Tech	ENSAIA	ESILV
EAE	ENSAIT	ESME-SUDRIA
EBI	ENSAP Bordeaux	ESPCI Paris
EBS Paris	ENSAPM	ESSCA
ECAM LaSalle	ENSArchitecture de Nancy	ESSEC Business School
ECAM Rennes-Louis de Broglie	ENSASE	ESTACA
ECAM-EPMI	ENSC – Bordeaux-INP	ESTIA
ECE école d'ingénieurs	ENSC Lille	ESTP – Grande école d'ingénieurs de la construction
École nationale des ponts	ENSC Montpellier	EURECOM
et chaussées	ENSC Mulhouse	EVDG
École polytechnique	ENSC Rennes	Excelia Business School
ECPM	ENSCI Les Ateliers	
EDC PARIS BUSINESS SCHOOL	ENSEA	Grenoble École de Management
EDHEC BUSINESS SCHOOL	ENSEM	Grenoble IAE – INP, UGA
EEIGM	ENSG – Géologie	Grenoble INP – Ense3
EFREI PARIS	ENSG – Géomatique	Grenoble INP – ENSIMAG
EHESP	ENSGSI	Grenoble INP – ESISAR
EIGSI	ENSGTI	Grenoble INP – Génie Industriel
	ENSIBS	Grenoble INP – Pagora
	ENSIC	Grenoble INP – PHELMA
	ENSICAEN	
	ENSIIE	



ENTREPRISES ET ORGANISMES MEMBRES DE LA CGE *

ENTREPRISES MEMBRES

ATLAS
CCI FRANCE
CCI Paris Ile-de-France
EDF
ENGIE
INTERNATIONAL SOS
LVMH
MAIF
ORANGE



→ Liste actualisée

ORGANISMES MEMBRES

ABG	Grenoble INP
Alliance Agreenium	HEC Alumni
Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA	IESF
Anasup	IMT
ANRT	Institut Agro
AOCDF	ISTP
AP-HEC	La Cellulose
APLCPGE	MGEN
APPLS	MINES Paristech Alumni
Arts et Métiers Alumni	NYU France
Association AAIHP	Réseau «n+i»
Association AX	Sésame
CDGEB	Toulouse INP
CESI Alumni	UIMM
Clermont-Auvergne INP	UMN
ENAC Alumni	UPA
ESCP Alumni	UPLEGESS
FNEGE	UPLS
Fondation UNIT	UPS
GENES	UPSTI



→ Liste actualisée

05

GOUVERNANCE DE LA CGE (2025-2026)

LES INSTANCES DE LA CGE

1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. LE BUREAU

4. LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE ;
- applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et les commissions.

BUREAU

- Président
- Secrétaire
- Trésorière
- 2 vice-présidents Écoles
- 1 vice-présidente Entreprises

↑ élit

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisé autour de 3 collèges :
Écoles, Entreprises, Organismes

↑ élit

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Directrices et directeurs
des Grandes écoles membres
de la CGE

ORGANES STATUTAIRES

BUREAU ÉLARGI

- Accréditation, Conformité & Labellisation
- Accès aux Grandes écoles
- Développement Durable & Responsabilité Sociétale
- Diversité & Inclusion
- Formation & Carrières
- Grandes écoles & Territoires
- Numérique
- Recherche & Transferts
- Relations internationales
- Vie étudiante

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Délégué général
- Adjoints
- Référentes et référents thématiques
- Communication
- Fonctions support

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES

- Concours scientifiques
- LIESSE
- Parcoursup

ACCRÉDITATION, CONFORMITÉ & LABELLISATION

- Comité Accréditation
- Comité Habilitation Numérique
- Comité de Prospective et d'Innovation sur les Labels

DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Compétences DD&RS
- Recherche et innovations responsables
- Référentiel et labellisation
- Art, culture et soutenabilité
- Partenariats responsables

DIVERSITÉ & INCLUSION

- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Ouverture sociale
- Orientation sexuelle et identité de genre

FORMATION & CARRIères

- Apprentissage
- Alumni
- Entrepreneuriat et innovation
- Stages
- Formation continue
- Langues

GRANDES ÉCOLES & TERRITOIRES

- Conseil des territoires
- Développement de l'impact territorial
- Évaluation de l'impact territorial

NUMÉRIQUE

- Stratégies numériques et formation à distance
- RGPD – délégués à la protection des données

RECHERCHE & TRANSFERTS

- Science ouverte
- Doctorat

RELATIONS INTERNATIONALES

- Amérique latine
- Europe
- Internationalisation des formations, compétences et évaluation

VIE ÉTUDIANTE

- Expérience étudiante
- Prévention des risques
- Vie associative
- Activités physiques et sportives



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE ÉCOLES

- **Alexandra Bertron**
Directrice générale – INSA Toulouse
- **Stéphan Bourcieu**
Directeur – BSB
- **Laurent Champaney**
Directeur général – Arts et Métiers
- **Laura Chaubard**
Directrice générale – École polytechnique
- **Carole Deumié**
Directrice générale – Centrale Marseille
- **Alice Guilhon**
Directrice générale – SKEMA Business School
- **Christine Hirzel**
Directrice exécutive – INSEAD
- **Isabelle Huault**
Directrice générale – emlyon business school
- **Leon Laulusa**
Directeur général – ESCP Business School
- **Delphine Manceau**
Directrice générale – NEOMA Business School
- **Frédérique Pain**
Directrice générale – ENSCI Les Ateliers
- **Pascal Ray**
Directeur général – École centrale de Lyon
- **Stéphane Serfaty**
Directeur général – CY Tech
- **Romain Soubeyran**
Directeur général – CentraleSupélec

COLLÈGE ORGANISMES

- **Anne-Ségolène Abscheidt**
Présidente – IESF
- **Jean-François Beaux**
Président – UPA
- **Joël Bianco**
Président – APLCPGE
- **Sophie Commereuc**
Directrice générale – Clermont-Auvergne INP

INVITÉS PERMANENTS

- **François Dellacherie**
Directeur – Télécom SudParis
- **Frédéric Fotiadu**
Directeur – INSA Lyon
- **Thomas Jeanjean**
Directeur général adjoint – CCI Île-de-France
- **Stéphanie Lavigne**
Directrice générale – TBS Education
- **Éloïc Peyrache**
Directeur général et Dean – HEC Paris
- **Caroline Roussel**
Directrice générale – IÉSEG School of Management
- **Hélène Surrel**
Directrice – Sciences Po Lyon
- **Vincenzo Esposito Vinzi**
Directeur général – ESSEC Business School

COLLÈGE ENTREPRISES

- **Maïssa Boukhrass**
Responsable Relations Académiques – ENGIE
- **Céline Faizandier**
Responsable Mobilité et Recrutement – EDF
- **Caroline Hondré**
Directrice Générale Europe du Sud – International SOS
- **Stéphanie Martin-Blas**
Responsable Projets Jeunes Talents – LVMH
- **Isabelle Rouhan**
Présidente de Colibri Talent – OPCO Atlas
- **Philippe Thébaud**
Direction Associations et Collectivités – Maif

LE BUREAU



Présidente
Delphine MANCEAU

Directrice générale –
NEOMA Business School



Trésorière
Laura CHAUBARD

Directrice générale –
École polytechnique



Secrétaire
Alice GUILHON

Directrice générale –
SKEMA Business School



Vice-président écoles
Pascal RAY

Directeur – École
Centrale de Lyon



Vice-présidente écoles
Frédérique PAIN

Directrice générale –
ENSCI Les Ateliers



Vice-présidente entreprises
Céline FAIZANDIER

Responsable mobilité et
recrutement – EDF

LE BUREAU ÉLARGI



VP Affaires Publiques
Laurent CHAMPNEY

Directeur général –
Arts et Métiers



VP Grandes écoles &
Territoires
Sophie COMMEREUC

Directrice générale –
Clermont-Auvergne INP



VP Recherche &
Transferts
François DELLACHERIE

Directeur –
Télécom SudParis



VP DD&RS
Frédéric FOTIADU

Directeur – INSA Lyon



VP Formation &
Carrières
Thomas JEANJEAN

Directeur général
adjoint – CCI Île-de-France



VP Relations
internationales
Léon LAULUSA

Directeur général –
ESCP Business School



VP Accréditation,
Certification &
Labellisation
Stéphanie LAVIGNE

Directrice générale –
TBS Education



VP Diversité &
Inclusion
Éloïc PEYRACHE

Directeur général et
Dean – HEC Paris



VP Numérique
Caroline ROUSSEL

Directrice générale –
IÉSEG School of
Management



VP Accès aux Grandes
écoles
Romain SOUBEYRAN

Directeur général –
CentraleSupélec



VP Vie étudiante
Hélène SURREL

Directrice – Sciences Po
Lyon



VP Accès aux Grandes
écoles
Vincenzo Esposito VINZI

Directeur général –
ESSEC Business School

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Hugues BRUNET
Délégué général
hugues.brunet@cge.asso.fr



**Elena LEVANDOWSKY
BELLON**
Adjointe au Délégué général,
gestion administrative et
financière
06 46 00 09 18
elena.levandowsky@cge.asso.fr



Marc SAGOT
Adjoint au Délégué général,
coordination opérationnelle
& relations extérieures
06 22 39 76 66
marc.sagot@cge.asso.fr



Thomas BAUSARDO
Coordination scientifique,
Référent Formation &
Carrières, Recherche &
Transferts
06 22 39 76 59
thomas.bausardo@cge.asso.fr



Elisabeth BOUYER
Statisticienne
02 99 05 32 87
elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



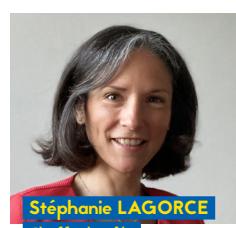
Marie DUBOURDIEU
Responsable Communication
06 13 80 12 59
marie.dubourdieu@cge.asso.fr



Christine FREYERMUTH
Référente Accréditation
& Labellisation
06 17 37 38 98
christine.freyermuth@cge.asso.fr



Rim KHEDIRA
Référente Accréditation
& Labellisation
07 56 00 74 50
rim.khedira@cge.asso.fr



Stéphanie LAGORCE
Cheffe de pôle
Accréditation, Conformité &
Labellisation
06 12 72 30 81
stephanie.lagorce@cge.asso.fr



Isabelle LAURENCOT
DPD, Référente Adhésions,
Système d'information et
données, RGPD
06 22 39 76 81
isabelle.laurencot@cge.asso.fr



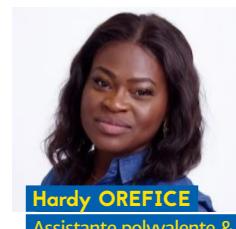
**Gérald MAJOU
DE LA DÉBUTRIE**
Référent Expert DD&RS,
Grandes écoles & Territoires
01 46 34 08 42
gerald.majou@cge.asso.fr



Sophie ODONE
Référente Diversité &
Inclusion, Plaidoyer
Handicap de la CGE
06 17 37 38 96
sophie.odone@cge.asso.fr



Irène ONDARÇUHU
Référente Accès aux
Grandes écoles, Vie
étudiante
06 14 99 45 97
irene.ondarchu@cge.asso.fr



Hardy OREFICE
Assistante polyvalente &
comptable
01 46 34 77 62
hardy.orefice@cge.asso.fr



**Céline ROGER
AÏT KAJAOUÐ**
Référente Labellisation &
Conformité
06 34 29 87 30
celine.roger@cge.asso.fr



Marie SALVAN
Référente Numérique,
Relations internationales
06 17 37 39 00
marie.salvan@cge.asso.fr



CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES

Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris
01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr - www.cge.asso.fr